



Mennecy

actualités



Budget



Scolaire



Histoire



Votre Agenda



Sommaire

pages

- 03** **Edito**
- 04** **Budget**
- 08** **Agenda 21**
- 09** **Ecologie urbaine**
- 10** **Petite enfance**
- 11** **Enfance**
- 11** **Jeunesse**
- 12** **Scolaire**
- 14** **Vie associative**
- 15** **Jumelage**
- 16** **Vie économique**
- 18** **Retour en images**
- 24** **Sécurité & Prévention**
- 25** **Sport**
- 26** **Histoire**
- 27** **Culture**
- 30** **Urbanisme**
- 31** **Travaux**
- 32** **Bel âge**
- 33** **Solidarité**
- 33** **Vie Pratique**
- 34** **Etat civil**
- 35** **Carnet**
- 36** **Tribunes libres**
- 37** **Elections**
- 38** **Agenda**

Suivez l'actualité
de votre ville au quotidien
sur la page Facebook :
Mairie de Mennecy
sur Twitter : @mennecycom
et sur www.mennecy.fr



Mennecy Actualités - N°34 - Avril 2017

Mairie de Mennecy - 91540 Mennecy - Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41 - www.mennecy.fr

Directeur de la publication : Jean-Philippe Dugoin-Clément, Maire

Coordination éditoriale : Jean-Marie Albouy, Directeur de la Communication - Cécile Pelé, Responsable du Service Communication

Rédaction : Cécile Besnard, Estelle Rimbart, Gabin Dournelle

Photos : Service Communication

Photo couverture : Amandine Vallée, Service Communication

Impression : Planète Impression - Imprimerie marquée : **IMPRIM'VERT**® - Ris-Orangis - Tél. : 01 69 96 41 00

Tirage : 7 000 exemplaires - Impression sur papier respectant les critères d'une gestion durable des forêts.

Rigueur budgétaire et poursuite des investissements

Avec une nouvelle baisse particulièrement marquée des dotations de l'Etat pour notre commune, ceci étant en contradiction complète avec la promesse de "baisse de la baisse" des dotations faite par le futur ex-président Hollande à la fin de l'année 2016 et une poursuite des transferts de charges que l'Etat impose aux collectivités (nouvelles consignes de sécurité liées à l'état d'urgence, gestion cette année des cartes nationales d'identité...), le budget de la commune se retrouve particulièrement contraint.

En moins de 4 ans, la baisse cumulée des dotations approche les 2 millions d'euros pour un budget de fonctionnement de 18,5 millions.

Face à cela et afin de ne pas accroître la part municipale de la pression fiscale, la mairie a été amenée à procéder à un plan d'économies particulièrement fort en fonctionnement.

Celui-ci aboutit à une diminution du budget personnel 2017 par rapport à celui réalisé en 2016, ce qui se traduira notamment par la non-reconduction d'un certain nombre d'agents contractuels et donc la diminution du nombre de places de crèche et la réduction du nombre d'ATSEM dans nos écoles maternelles, secteur dans lequel notre commune était très au-dessus des ratios nationaux.

Afin de prendre part symboliquement à cet effort, et même si ces dépenses, à l'échelle du budget municipal, sont microscopiques, les élus ont accepté une baisse de 10% du montant de leur indemnité et j'ai moi-même décidé de diminuer de 15% mon indemnité de Maire.

Des investissements soutenus

Avec l'acquisition des terrains permettant le démarrage des travaux du cinéma multiplexe Confluences Mennecy, la poursuite des travaux de l'école de l'Ormeteau, l'enclenchement de ceux du nouveau garage municipal qui permettra de libérer l'espace actuellement occupé

par celui-ci pour procéder à l'agrandissement de l'école de la Sablière, avec la reprise des trottoirs de la rue du maréchal Leclerc, la poursuite de la sécurisation des axes principaux du Levitt (avec cette année le boulevard de la Verville), la continuation de notre programme de développement de vidéoprotection, les investissements de notre commune, malgré ce contexte contraint, resteront importants et se situeront à 5,166 millions d'euros.

A noter également que Mennecy poursuivra sa politique de désendettement puisqu'elle n'empruntera que 1 million d'euros alors qu'elle sera appelée dans le même temps à rembourser 1,614 millions d'euros, soit un désendettement de plus de 600 000 euros à la fin de l'exercice.

Lecture de taux

Attention cependant à la lecture des taux municipaux !

Jusqu'à l'année dernière, le SIARCE était fiscalisé et prélevait directement ses ressources au travers de l'impôt. Pour l'année 2017 uniquement, le SIARCE en raison d'une fusion avec d'autres syndicats, n'a pas pu être fiscalisé et il est donc amené à prélever directement sur les budgets municipaux les sommes nécessaires à son fonctionnement. C'est ainsi que les taux municipaux augmenteront légèrement cette année, passant à 19,64 % pour la taxe d'habitation et 19,80 % pour la taxe foncière.

L'an prochain, le SIARCE pourra recouvrer sa fiscalité et la commune pourra alors rediminuer ses taux à concurrence de la somme qu'elle n'aura plus à verser à ce syndicat.

Il s'agit là d'une opération « blanche » pour les contribuables, mais ce qui va sans le dire va mieux en le disant.

Ainsi que vous le voyez, avec l'aide et l'appui des services municipaux que je tiens tout particulièrement à remercier pour les efforts importants qu'ils fournissent afin de maintenir un haut niveau de service public malgré les désengagements et les coupes qui nous sont imposés par l'Etat, la majorité municipale continue à travailler avec acharnement pour faire de Mennecy une ville agréable à vivre.

Jean-Philippe Dugoin-Clément

Maire de Mennecy, Conseiller régional



► Pour contacter le Maire

Tél. : 01 69 90 80 31

E-mail : lemaire@mennecy.fr

Site : www.jean-philippe-dugoin.fr



Jean-Philippe Dugoin-Clément



@JPDugoinClement



jpgugoinclement

Budget 2017 Adaptation à la rigueur !

Cette année encore le budget communal subit de plein fouet les contraintes du désengagement de l'Etat imposé par François Hollande et ses ministres successifs. La Dotation Globale de Fonctionnement, qui était la principale allocation de fonctionnement, a été diminuée de plus de 1,3 millions d'euros en 4 ans, et inversement le FPIC, contribution imposée par l'Etat à l'intercommunalité, a augmenté de presque 300 000 €.

Pire encore, en plus de ses missions régaliennes et des services à caractère social ou culturel qu'elle assure, la commune doit prendre en charge de plus en plus de missions nouvelles, peu ou pas compensées : la réforme des rythmes scolaires, la gestion des passeports et depuis cette année des cartes d'identité ou encore la sécurisation des lieux publics dans le cadre de l'état d'urgence renforcé par exemple.

Néanmoins, et grâce à la mise en œuvre d'un plan de rigueur, le budget 2017 permettra à chaque service de disposer des crédits suffisants à leur bon fonctionnement et préservera la qualité des prestations rendues aux habitants.

Cette année encore, nous maintiendrons nos taux d'imposition à leur niveau antérieur, la seule hausse apparente résultant d'un transfert de cotisation du SIARCE, compensé par ailleurs au niveau de la feuille d'imposition.

L'équilibre de notre budget d'investissement sera assuré par un emprunt, d'un montant inférieur au remboursement du capital dû à ce jour, dans le cadre de notre politique de désendettement.

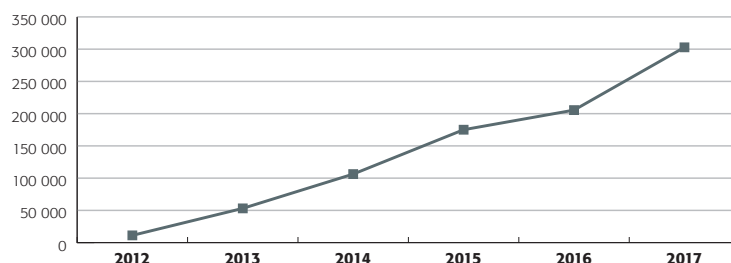
Le budget de fonctionnement s'élèvera cette année à 18,6 millions d'euros, hors cotisation exceptionnelle, soit une diminution de 600 000 € sur le budget 2016,



résultat principalement dû à la stabilisation du poste « dépenses de personnel » et la diminution des « charges à caractère général ».

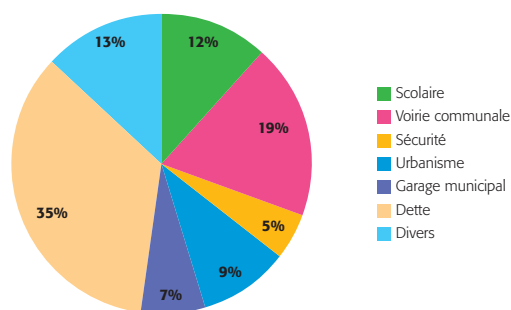
Les investissements nouveaux seront de 2,9 millions d'euros et interviendront principalement dans les domaines de la voirie, du scolaire, de la sécurité et du développement économique.

EVOLUTION DE NOTRE CONTRIBUTION AU FPIC

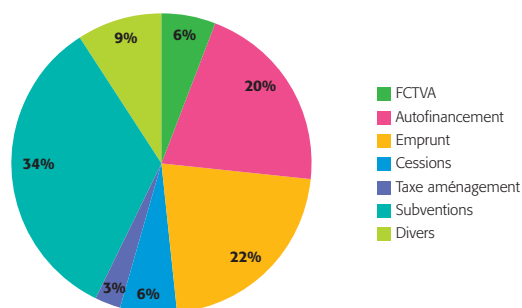


Le FPIC, Fonds de péréquation intercommunal, constitue notre contribution au budget de la CCVE qui elle-même contribue au financement des territoires jugés comme « pauvres ».

DEPENSES NOUVELLES D'INVESTISSEMENT : 4 557 063 €

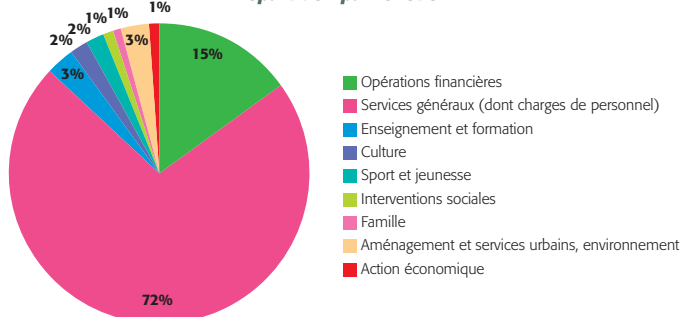


RECETTES NOUVELLES D'INVESTISSEMENT : 4 600 185 €



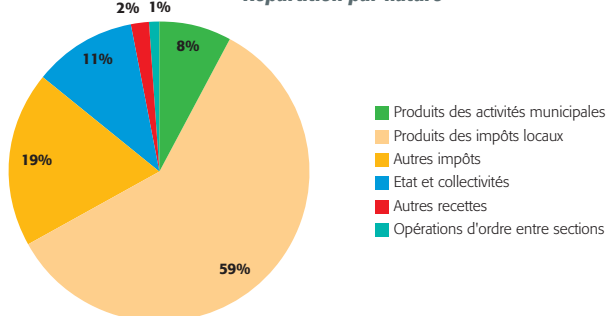
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 19 149 150 €

Répartition par fonction



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 19 149 150 €

Répartition par nature



Investissements 2017

Voirie

- Réfection de voirie et enfouissement de réseaux rue du Général Leclerc
- Sécurisation des voiries, mise aux normes et création de trottoirs boulevard de la Verville
- Marquage de pistes cyclables quartiers sud
- Travaux d'amélioration de la voirie communale
- Réfection de l'allée en enrobé entre les Myrtilles et les Porcelaines
- Extension du réseau ERDF
- Réaménagement des places de stationnement au stade Alexandre Rideau

Sécurité

- Implantation de nouvelles caméras
- Acquisition d'un véhicule de Police Municipale équipé cynophile
- Acquisition de matériel de protection PM
- Création d'accès PMR dans les bâtiments communaux
- Sécurisation des abords de l'école du Clos Renault

Scolaire

- Maîtrises d'œuvre pour les travaux des écoles (Ormeteau et Sablière)
- Poursuite de l'extension de l'Ormeteau
- Création d'une évacuation de secours à la Sablière
- Réfection des enrobés des écoles de la Jeannotte et de l'Ormeteau

Bâtiments municipaux

- Reconstruction du garage municipal dans les locaux du centre technique municipal au Parc de Villeroy
- Divers travaux dans les bâtiments communaux

Développement économique / Culture

- Acquisition d'un terrain sur Montvrain II pour l'implantation du cinéma

Tous services

- Acquisition de matériel et de mobilier

Impôts locaux 2017

Ce qu'il faut savoir

A Mennecy, malgré les difficultés économiques et le désengagement financier de l'Etat, la municipalité a réussi à présenter des budgets en équilibre, et comme l'an passé, elle n'augmentera pas les taux de ses impôts locaux.

Néanmoins, lorsque les habitants recevront leurs avis d'imposition, à l'automne prochain, ils constateront une hausse de leurs cotisations communales d'environ 6,3%.

En contrepartie, le prélèvement pour le Syndicat de communes (le SIARCE), qui figure sur les feuilles d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière) sera ramené à zéro.

Cela résulte d'une décision préfectorale qui a empêché cette année le SIARCE de recouvrer directement sur les usagers les cotisations liées au service de l'eau et de l'assainissement et qui a dû les facturer à la commune.

Cette opération devrait être totalement neutre sur le plan financier pour les familles.

En 2018, le SIARCE pourra redevenir « fiscalisé ». Il recouvrira donc ses propres impositions et la commune pourra, en sens inverse, diminuer son taux puisqu'elle n'aura plus à prélever à la place du SIARCE, ses recettes fiscales.

Taux de la fiscalité directe 2016

(communes de 10 000 habitants ou plus)

Taxe d'habitation

Communes de l'Essonne	
Villebon-sur-Yvette	11,91 %
Les Ulis	12,76 %
Arpajon	12,78 %
Chilly-Mazarin	13,91 %
Massy	14,36 %
Draveil	15,3 %
Brunoy	15,66 %
Epinay-sous-Sénart	16,16 %
Gif-sur-Yvette	16,38 %
Igny	16,71 %
Dourdan	17,24 %
Corbeil-Essonnes	17,25 %
Epinay-sur-Orge	17,52 %
Orsay	17,57 %
Verrières-le-Buisson	17,83 %
Sainte-Geneviève-des-Bois	17,88 %
Brétigny-sur-Orge	17,9 %
Morsang-sur-Orge	17,98 %
Ris-Orangis	18,33 %
Evry	18,51 %
Juvisy-sur-Orge	18,91 %
Mennecy (taux 2017)	19,64 %
Longjumeau	19,69 %
Vigneux-sur-Seine	19,87 %
Courcouronnes	20 %
Etampes	20,25 %
Yerres	20,33 %
Montgeron	20,54 %
Saint-Michel-sur-Orge	20,7 %
Athis-Mons	21,05 %
Morangis	21,28 %
Palaiseau	21,48 %
Grigny	25,15 %
Savigny-sur-Orge	27,73 %
Viry-Châtillon	33,33 %
Communes de Seine-et-Marne	
Avon	15,23 %
Fontainebleau	15,86 %
Le Mée-sur-Seine	16 %
Dammarié-lès-Lys	18,26 %
Melun	23,86 %

Taxe sur le foncier bâti

Communes de l'Essonne	
Morangis	12,28 % 5
Chilly-Mazarin	12,32 %
Massy	14,36 %
Epinay-sur-Orge	15,55 %
Arpajon	15,74 %
Draveil	15,76 %
Sainte-Geneviève-des-Bois	16,05 %
Villebon-sur-Yvette	16,39 %
Brunoy	17,25 %
Les Ulis	17,32 %
Palaiseau	17,72 %
Vigneux-sur-Seine	17,96 %
Longjumeau	18,11 %
Epinay-sous-Sénart	18,25 %
Dourdan	18,44 %
Gif-sur-Yvette	18,98 %
Mennecy (taux 2017)	19,80 %
Morsang-sur-Orge	19,83 %
Brétigny-sur-Orge	20,02 %
Evry	20,08 %
Corbeil-Essonnes	21,1 %
Verrières-le-Buisson	21,45 %
Ris-Orangis	22,74 %
Saint-Michel-sur-Orge	22,77 %
Savigny-sur-Orge	23,55 %
Montgeron	23,63 %
Viry-Châtillon	24,82 %
Orsay	25,52 %
Yerres	25,59 %
Grigny	26,03 %
Etampes	27,08 %
Igny	27,37 %
Athis-Mons	31,05 %
Juvisy-sur-Orge	37,94 %
Courcouronnes	40 %
Communes de Seine-et-Marne	
Avon	24,76 %
Fontainebleau	25,49 %
Le Mée-sur-Seine	26,62 %
Melun	29,01 %
Dammarié-lès-Lys	29,58 %

Source : Direction Générale des Collectivités Locales

UTILISER UN LAVE VAISSELLE
PLUTÔT QUE DE LAVER À LA MAIN
30 LITRES ÉCONOMISÉS



Retrouvez tous nos conseils et éco-gestes
sur eauxdelessonne.com



SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE



Carnet numérique Mennecy, ville pilote

Instauré par la loi de Transition Énergétique, le carnet de suivi et d'entretien du logement, est un outil numérique qui rassemble, pour un logement donné, les informations « utiles à la bonne utilisation, à l'entretien et à l'amélioration progressive de la performance énergétique » du logement.

A terme, il doit permettre à l'occupant de mieux connaître, utiliser et gérer son logement. Ces informations visent également à améliorer les performances énergétiques en sensibilisant l'occupant et en permettant aux professionnels de disposer des informations techniques nécessaires à la conception et à la réalisation de travaux.



MENNECY

ville pilote du carnet numérique

Le carnet numérique, **qu'est ce que c'est?**

Le carnet numérique s'apparente à une carte vitale pour votre logement.

Il permet d'en améliorer le suivi et l'entretien.

■ **Inscrivez-vous sur carnet-immobox.fr**

■ **Constituez votre référentiel** de documents de votre logement

■ **Gérez votre profil**, vos relevés et vos documents

Participez gratuitement à **l'expérience carnet numérique !**

Obligatoire pour le neuf en 2017 et pour l'existant en 2025.

Pour cela, munissez-vous de votre diagnostic de performance énergétique et rendez vous sur le site **carnet-immobox.fr**, espace propriétaire.



ÉCHANGE

Faciliter le partage d'informations entre les acteurs de la vie du bâtiment.



SIMPLICITÉ

Accéder à l'ensemble de vos documents en ligne.



SÉCURITÉ

Centraliser vos documents dans un coffre-fort numérique unique.

[Plus d'informations sur carnet-immobox.fr](http://carnet-immobox.fr)

Le carnet numérique est obligatoire pour tous les logements neufs dont le permis de construire a été déposé après le 1^{er} janvier 2017, et le sera pour tous les logements faisant l'objet d'une mutation (achat, vente, donation) à partir de 2025.

Afin de préparer la généralisation de ce dispositif, les pouvoirs publics, dans le cadre du « Plan Transition Numérique dans le Bâtiment », ont souhaité lancer une expérimentation en vraie grandeur du carnet numérique. Le COSTIC fait partie des organismes sélectionnés pour mettre en œuvre cette expérimentation.

Le COSTIC est une association œuvrant dans le domaine du génie climatique et de l'énergie du bâtiment. Ses principales activités sont les études techniques et la formation au profit des professionnels des équipements techniques du bâtiment.

Aujourd'hui, le COSTIC propose aux Mennécois volontaires de participer à cette expérimentation et de bénéficier gratuitement, pendant un an, du service de carnet numérique « Immobox » qu'il développe.

Vous contribuerez ainsi à concevoir un outil adapté aux attentes des propriétaires mais aussi des locataires et des professionnels.

En contrepartie, il vous sera demandé de répondre à une enquête de satisfaction au terme de l'expérimentation. Votre participation ne vous engage en rien pour la suite.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez dès maintenant vous rendre sur le site carnet-immobox.fr et créer votre espace « Immobox ».

Journée « Pêche en famille »

Le 27 mai, venez profiter d'une belle journée de pêche intergénérationnelle, organisée par la Ville en partenariat avec la « Maison de Famille Les Étangs ».

Une équipe de pêcheurs chevronnés et enthousiastes vous attend nombreux pour vous initier aux joies de leur discipline et passer une « journée nature » conviviale en famille.



Samedi 27 mai, de 10h à 16h
Etang de la Patte d'Oie
Inscription gratuite au
01 64 57 00 38 (avant le 25 mai)
Prêt de matériel.
Déjeuner « pique-nique » sur
réservation (participation : 5 €)

Jardins, parcs et secrets de jardins à découvrir...

La 15^{ème} édition de printemps « Secrets de jardins » se déroulera à Mennecy les 3 et 4 juin prochains.

Cette animation, proposée par le Comité Départemental de Tourisme de l'Essonne, vous permettra de visiter des jardins privés, des potagers collectifs ainsi que les parcs municipaux. Pour une simple balade-découverte ou pour échanger avec des jardiniers passionnés qui seront heureux de vous ouvrir leur jardin et vous faire partager leurs secrets... Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les parcs municipaux et leur histoire (Parcs de Villeroy, de la Roseraie, de Bel Air, du Bois de la Justice), le potager-verger pédagogique des Myrtilles, le parc et le poulailler de la résidence Edouard Gauraz, le jardin ergonomique et thérapeutique de la maison de retraite « Maison de Famille Les Étangs », et plusieurs jardins privés !



La localisation des parcs et jardins participants ainsi que le programme complet des animations seront disponibles sur : www.mennecy.fr
Facebook : Mairie de Mennecy
Tél. : 06 77 06 87 06



Ecologie urbaine

Fête de la Nature

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable et à l'occasion de la visite des familles italiennes d'Occhiobello, l'Association de Sauvegarde de l'Espace Champoreux (ASEC) propose, samedi 27 mai, la « Fête de la Nature ».



Comme les années précédentes, l'ASEC animera plusieurs événements orientés vers la protection de l'environnement. Elle proposera en particulier un salon d'entreprises locales œuvrant en faveur de la protection de la nature, avec des ateliers éducatifs et ludiques et des lots à gagner, une exposition sur la sauvegarde des abeilles, avec la participation des collégiens du collège de Villeroy et des apiculteurs confirmés de notre région, une vente de produits régionaux typiques et savoureux, ainsi qu'un jeu (rallye nature) dans le parc de Villeroy pour mieux connaître les beautés de la faune et de la flore de ce site préservé. Nos correspondants italiens auront en outre l'occasion de présenter les actions entreprises dans leur commune, pour la protection de leur environnement.

Cette après-midi se clôturera autour d'une collation constituée de savoureux produits du terroir cultivés dans le plus grand respect de l'environnement. A 20h30 sera donné un grand concert gratuit ouvert à tous les Menneçois.

Cette manifestation, organisée en partenariat avec le Comité de Jumelage, la Ville de Mennecy, la CCVE et le Siredom, se tiendra salle Michel-Ange de 14h à 19h.

Renseignements : Tél. : 06 07 61 25 26
asce91@orange.fr



Opération « Mennecy Propre » en famille !

Vivre dans une ville propre, accueillante et conviviale, c'est une question de respect, et c'est l'affaire de tous !

Trop de déchets en tous genres, malencontreusement ou volontairement abandonnés par certains indécents et pollueurs, dégradent notre environnement... C'est pourquoi une grande opération citoyenne de nettoyage est proposée le 6 mai prochain. Tous les habitants sont invités à rejoindre les équipes bénévoles mobilisées en différents lieux stratégiques : le Parc de Villeroy, le Bois de la Justice, l'Aqueduc de la Vanne, les abords de la RD191 et de la route de Chevannes.



Samedi 6 mai de 9h30 à 12h
Inscriptions : Cabinet du Maire
Tél. : 01 69 90 80 31

Plus d'informations à venir bientôt, n'hésitez pas à nous suivre sur facebook !

Petite enfance

Relais assistantes maternelles

Service municipal agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, le RAM est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges pour les professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile), les parents et les enfants.

Le RAM accompagne les assistantes maternelles dans les démarches d'obtention de leur agrément, leur statut, leurs droits et devoirs, ainsi que dans leur prise de fonction et leurs démarches administratives (contrats...). Il leur propose des temps de rencontre, d'échanges et de formation continue.

Pour les parents (et futurs parents), le RAM remplit une mission d'information sur les différents modes d'accueil, fournit une liste d'assistantes maternelles mise à jour avec leurs disponibilités d'accueil, les accompagne et oriente dans leurs démarches en tant qu'employeurs, et peut les mettre en relation avec des professionnels de la petite enfance compétents. Le RAM favorise aussi la socialisation des enfants en proposant des temps de rencontre collectifs qui préparent en douceur à la vie en collectivité. Il leur permet de découvrir d'autres lieux, d'autres jeux et d'autres professionnelles de la petite enfance (musicienne, psychomotricienne, bibliothécaire, psychologue).

A l'occasion de la réunion d'informations du Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui s'est tenue le 10 février dernier, les nouvelles animatrices responsables de la structure, Marie-Noëlle Brambilla et Murièle Lopez, ont présenté aux nombreuses assistantes maternelles présentes les divers projets à venir.

Riche de l'investissement et du dynamisme de chacune, le RAM propose ainsi :

- Des actions menées en partenariat (création d'un théâtre avec la médiathèque en vue d'un spectacle de fin d'année, ateliers d'éveil avec le multi-accueil...)
- Des formations diverses (partenariat avec un nouveau centre de formations, formations de psychomotricité...)
- Une journée « portes ouvertes » le 24 juin, en présence de la PMI, qui proposera différents ateliers, notamment un « speed dating » pour faciliter la rencontre entre parents et assistantes maternelles et favoriser ainsi l'adéquation de l'offre et de la demande d'accueil,
- Mais aussi, des actions diverses et variées tel qu'un potager, la création d'un journal du RAM, la semaine du goût, un pique-nique, une chasse à l'œuf, la journée nationale des Assistantes Maternelles en novembre...



Informations :
Relais assistantes maternelles
30, rue du Bel Air
Tél. : 01 69 90 60 37
ou ram@mennecy.fr

Enfance

Centres de Loisirs

Sensibilisation au handicap

Dans la continuité des actions de sensibilisation au handicap mises en œuvre au sein du centre de loisirs,



l'accueil de loisirs des Myrtilles a invité, à l'occasion des vacances de février, les enfants en situation de handicap de la Fondation Ellen Poidatz afin de participer au temps fort de la semaine.

L'Institut d'Education Motrice Ellen Poidatz, situé à Saint-Fargeau-Ponthierry, accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes de 18 mois à 25 ans, déficients moteurs avec ou sans troubles associés. Les jeunes admis peuvent y suivre une scolarité adaptée de la Maternelle à la Terminale tout en bénéficiant des rééducations et des soins nécessaires à leur bien-être dans un environnement adapté à leur handicap.

Les jeunes invités de la Fondation ont été intégrés dans les différentes équipes et les jeux ont été adaptés selon leur handicap. Ils ont également partagé le moment du repas à l'ALSH. Des retrouvailles pour certains et de nouvelles amitiés pour d'autres, ont couronné cette journée !



Veillée familiale

Mercredi 24 mai, les parents des accueils périscolaires des Myrtilles et de la Verville, et de l'accueil de loisirs des Myrtilles sont invités à partager un moment convivial et amusant avec leurs enfants et l'équipe d'animation.

Barbecue de fin d'année

Mercredi 7 juin, le barbecue des familles des accueils de loisirs Joseph Judith et des Myrtilles sera proposé Salle Michel-Ange (parc de Villeroy).



Mennecy a du talent !

Cette 1^{ère} édition ouverte à tous les Mennecois de 8 à 18 ans et aux talents aussi divers que le chant, la musique, la danse, l'humour, la poésie... a été un événement plébiscité.

Le 11 février dernier, la salle Michel-Ange a accueilli des chanteurs, musiciens, groupes musicaux et danseurs mennecois, chaleureusement soutenus par plus de 150 spectateurs.

A l'issue de ces shows, deux groupes ont été élus à l'applaudimètre « meilleurs talents » de la soirée et se produiront le 21 juin prochain lors de la Fête de la musique organisée par la Ville. Au regard du succès remporté par cette manifestation, l'édition 2018 est d'ores et déjà programmée.



Formation BAFA

A l'automne dernier, la Ville de Mennecy avait lancé un appel à candidatures afin d'offrir à une vingtaine de Mennecois un coup de pouce pour accéder au diplôme du BAFA.

Ce dispositif avait pour objectif à la fois d'encourager les jeunes Mennecois à se former et préparer leur avenir, de leur permettre d'accéder à une formation qualifiante dont le coût s'avère malheureusement un obstacle pour certains, de leur assurer une formation et de leur proposer des emplois saisonniers, voire pérennes à terme en fonction des besoins.

Il permet en outre, pour la Ville de pouvoir compter sur de jeunes animateurs, volontaires et motivés, et de faire face à la pénurie d'animateurs diplômés à laquelle la plupart des collectivités locales se trouvent confrontées depuis la réforme des rythmes scolaires.

Ainsi, en fin d'année, 20 jeunes Mennecois ont pris part à une session spécifique de chantier jeunes, qui leur a permis de financer une partie de leur formation. En décembre, ils ont réalisé leur stage théorique BAFA.

Dernière étape : accomplir gratuitement les 14 jours de stage pratique au sein d'une structure municipale. C'est ainsi que 8 de ces jeunes ont intégré, au cours des vacances de février, les équipes d'animation de la Ville. Ils ont ainsi pu partager le quotidien des enfants en tant qu'animateurs et leur proposer différentes activités. Cela leur a permis de faire un premier pas dans le monde du travail. D'autres ont été à leur tour accueillis au sein de nos structures à l'occasion des vacances d'avril.



Retour sur les vacances d'hiver

Plusieurs activités ont eu lieu durant les vacances d'hiver comme la mission Koezio, des tournois de foot à Lisses, une soirée à Ris-Orangis où les jeunes ont pu s'amuser de 20h à minuit, du karting, une journée filles, le cosmic laser, la patinoire et plein d'autres activités sur la structure !

Les familles ont également pu bénéficier d'un moment convivial autour d'un repas « Paella » parents/enfants préparé par un parent et les jeunes.



Eco-Maires Le CME récompensé

Mercredi 1^{er} février, le Conseil municipal des Enfants de Mennecy s'est vu remettre, dans le cadre d'une cérémonie présidée par le Président de l'Assemblée nationale, le prix « Démocratie Jeunesse » remis par l'association Les Eco-Maires.

Cette distinction qui leur a été décernée à l'unanimité, récompense l'action qu'ils ont menée pour « optimiser et valoriser la gestion des déchets des cantines scolaires de Mennecy tout en favorisant une restauration de proximité ».

Mennecy avait répondu en 2016 à l'appel à candidatures lancé par l'Association Les Eco-Maires présidée par Guy Geoffroy, qui organise annuellement les Trophées Eco-Actions afin de valoriser et récompenser la créativité et l'innovation des territoires en matière de développement durable.

La cérémonie de remise des récompenses, qui s'est déroulée à l'Hôtel de Lassay, était placée sous le haut patronage du président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone et en présence de Madame Ericka Bareigts, Ministre des Outre-mer. Claire Nouvian, environnementaliste qui lutte pour la protection des écosystèmes marins et le navigateur Yvan Bourgnon qui se bat pour la dépollution des océans au travers de l'association « The Sea Cleaners », étaient les parrains de cette cérémonie.

Le Conseil Municipal des Enfants de Mennecy (CME) comprend 20 élus représentatifs des groupes scolaires.

Il est composé de plusieurs commissions dont une commission Agenda 21. Le thème du gaspillage alimentaire et son impact sur le réchauffement climatique, a été choisi pour les jeunes élus de la commission Agenda 21, animée par Jouda Prat, conseillère municipale déléguée à l'Agenda 21.

En janvier 2015, un atelier de travail concernant le tri et le recyclage des déchets, a été animé par le Siredom. En mai-juin 2015, les jeunes élus ont réalisé une enquête dans les cantines des écoles élémentaires pour mesurer les quantités de nourriture jetée. Depuis 2015, pour les cantines scolaires, le délégataire Elior privilégie les circuits courts. La municipalité l'incite à aller plus loin dans cette démarche.

Thème abordé en 2016 : l'alimentation contribue au réchauffement climatique, le gaspillage alimentaire est un gâchis de ressources (eau, énergie). Depuis septembre 2016, avec l'appui de la société Moulinot, dans toutes les cantines scolaires et les crèches (1 200 repas servis chaque jour), les biodéchets sont valorisés et transformés en bio-compost destiné aux agriculteurs.

Les objectifs de cette action participative consistent à réduire le gaspillage alimentaire en recourant à la prévention, à la valorisation des biodéchets et en favorisant les circuits courts tout en rendant les jeunes élus écoresponsables.

Cette Eco-Action fait le lien entre la démocratie, l'économie circulaire et les circuits courts.



Visite à Colombey-les-Deux-Eglises

Le 18 mars dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont pu faire un bond dans le passé en revenant sur les traces du Général de Gaulle en se rendant à Colombey-les-Deux-Eglises où ils ont visité la « Boiserie », maison familiale du Général, ainsi que le musée qui lui est dédié. Ils se sont également rendus sur sa tombe.



Echange franco-italien

Dans le cadre du jumelage avec la ville d'Occhiobello, les enfants du Conseil Municipal ont reçu 8 de leurs homologues italiens du 24 au 28 mars.

Les jeunes Conseillers Municipaux italiens, accompagnés de leurs parents, ont été accueillis par les familles des jeunes Mennecoïses le temps d'un long week-end bien rempli et chaleureux. Ils ont ainsi pu partager leur vision de l'Europe et un temps culturel à Vaux-le-Vicomte.



Un an de cantine offert !



À l'occasion de son 25^{ème} anniversaire, le groupe Elior organisait jusqu'au 31 décembre 2016 un jeu-concours pour faire gagner à 25 élèves, de la maternelle au lycée, un an de restauration scolaire gratuite.

Plus de 9 000 familles à travers toute la France y ont participé. Parmi les 25 heureux gagnants (désignés par tirage au sort parmi les bonnes réponses aux 3 questions posées) figure une famille menneçoise. Félicitations à Grégory Mostowski, qui remporte un prix d'un montant de près de 720 € !

Inscriptions scolaires 2017-2018

Les enfants qui effectueront leur rentrée scolaire 2017 en petite section de maternelle (nés en 2014) et au CP doivent être inscrits avant le 20 mai 2017 auprès du service Scolaire.

Pensez à vous munir des documents obligatoires pour faire l'inscription :

carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile, livret de famille et jugement de divorce le cas échéant.

Accueil sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Permanences le samedi matin sur rendez-vous.

**Service scolaire - Mairie Monique Saillet
Tél. : 01 69 90 73 58**



Lire et Faire Lire

La pause méridienne est l'occasion pour des associations menneçoises de proposer aux enfants de maternelle et d'élémentaire des activités enrichissantes et ludiques et de leur permettre de s'ouvrir à de nouveaux horizons. Focus sur l'association Lire et faire lire.

L'objectif de cette association nationale, créée par Alexandre Jardin, est de développer le plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives. Les 8 lecteurs bénévoles qui transmettent leur goût de la lecture aux petits Menneçois (de la grande section de maternelle au CE1) sont ravis de partager ces moments avec les enfants, qui le leur rendent bien. Nous avons rencontré Bernard Vialettes, bénévole de cette association.

Menecy Actualités : Qu'est-ce qui vous a amené à devenir lecteur bénévole ?

Bernard Vialettes : A mon entrée en retraite, en janvier 2013, j'ai souhaité me consacrer à des activités qui me tenaient vraiment à cœur, et la lecture en faisait partie.

J'ai toujours été passionné par la lecture et par la suite j'ai toujours aimé lire et raconter des histoires à mes petits-enfants. J'ai tout de suite pensé à ce type de bénévolat car j'ai la conviction que la lecture est un outil essentiel pour la pleine réalisation des enfants et j'ai le désir de contribuer à un avenir meilleur pour eux. L'association Lire et faire lire m'a permis de continuer à faire vivre cette passion.

Menecy Actualités : Comment se déroulent les séances ?

Bernard Vialettes : Les 2 séances hebdomadaires d'une demi-heure que je conduis s'adressent à des petits groupes d'enfants de CP, et libre à ceux qui le souhaitent de venir. Je viens avec quelques livres qui, je sais par expérience, vont leur plaire ou d'autres « coups de cœur » que j'ai pu dénicher et que j'expérimente. Lors de ma lecture, je sollicite la participation active des enfants par des questions et fais appel à leur imagination tellement fertile, tout comme leur répartie ! Chaque séance est différente, même si j'ai souvent des « habitués ».

Menecy Actualités : Que retirez-vous de cette expérience ?

Bernard Vialettes : Ce n'est pas là une simple lecture pour moi, c'est un vrai partage et un lien solide que je tisse avec les enfants, tout en leur transmettant mon savoir et mon enthousiasme. Ce sont des moments privilégiés qui sont tellement enrichissants humainement !



Si vous souhaitez, comme Bernard Vialettes, devenir bénévole et partager avec les enfants vos passions dans tous les domaines durant la pause méridienne, contactez le Service scolaire au 01 69 90 73 43.

Vie associative

Union Nationale des Combattants

L'UNC Mennecy/Ormoys/Fontenay-le-Vicomte recherche des soldats de France pour rejoindre ses rangs.

Qui peut être soldat de France ?

- Celles et ceux qui ont porté l'uniforme et/ou fait leur service militaire,

- Celles et ceux qui ont suivi la JAPD (Journée d'appel de Préparation à la Défense) jusqu'en 2011, devenue JDC (Journée Défense et Citoyenneté),
- Celles et ceux qui portent et défendent le devoir de mémoire,
- Les militaires en activité,
- Les sapeurs-pompiers, volontaires, professionnels, militaires,
- Les forces de police, de gendarmerie, de la protection civile,
- Les correspondants Défense dans les communes,
- La Croix Rouge,
- Les membres du souvenir français,
- Les élus : maire, conseiller municipal, conseiller communautaire, conseiller départemental et régional, sénateur, député.

Rappelons que l'objet de l'association est de commémorer, honorer et transmettre la mémoire de ceux qui sont morts pour la France.



Contact : Christian BOUARD
01 64 57 16 17 - 06 89 13 44 31
bouardch@wanadoo.fr

Championnat régional de Scrabble

Pour la seconde fois, le Club de Mennecy, en collaboration avec le Comité Sud Francilien de la Fédération Française de Scrabble, a organisé le dimanche 12 février 2017, un grand championnat régional.

Ce sont plus de 150 joueurs venant de toute l'Île de France qui se sont affrontés sur 3 parties de 10h à 18h dans la salle Michel-Ange. La première partie a été lancée par Annie Pioffet, première adjointe au maire. En fin de journée, la remise des nombreuses coupes aux gagnants s'est faite en la présence de Jérémie Arthuis, membre du Conseil Municipal.

Exceptionnellement, cette année 2 autres championnats (Var Esterel et Douai) se sont déroulés en parallèle (triplex) avec les mêmes tirages. Ce sont donc 324 joueurs en tout qui ont jonglé avec des mots comme « alépines », « quaker », « béguez », « sulky » ou « vésulien ».

Contact : Annik HARMAND
06 81 19 55 07 - 01 69 36 21 85
annik.harmand91@gmail.com
mennecy.scrabble@free.fr
mennecy-scrabble.fr



Bridge : Championnats enfants

A l'occasion du tournoi organisé à Mennecy le 26 février, rassemblant plus de 40 enfants, les jeunes CM2 menneçois ont remporté les médailles d'or, d'argent, de bronze ainsi que la 4^{ème} place.

Lors du championnat régional des scolaires, deux cadets du collège de Mennecy, Juliette Servat et Paul Bellotteau (élèves de 4^{ème}) se sont classés 2^{èmes} et se sont qualifiés pour la finale nationale qui se tiendra à St Cloud au mois de juin. Ils font partie des premiers enfants qui ont commencé à s'initier au bridge en CM2 à l'école de la Verville. Il reste pour eux à continuer à apprendre et s'entraîner pour être fin prêts lors de cette finale. Le Club compte en outre sur ses autres cadets dans le cadre des prochains tournois, dont le 35^{ème} Grand tournoi de Mennecy qui réunira 120 à 150 joueurs le 30 avril. Puisse chacun persévérer, mais surtout y prendre toujours autant de plaisir ! Rappelons que les cours de bridge sont dispensés à plus de 60 enfants des CM2 des Myrtilles, de la Verville et au collège le lundi de 13h à 14h de la 6^{ème} jusqu'en 3^{ème} et le mardi de 18h30 à 19h30 au club. Le Club envisage un nouveau créneau le samedi matin ouvert aux collégiens d'autres collèges.

Contact : Alain PAUCHON
01 69 90 00 45 - 06 11 73 86 54
alain.pauchon@wanadoo.fr
bridgemennecy.fr





Occhiobello « Mister Larsen » en concert à Mennecy

Du 26 au 28 mai, 18 à 20 musiciens et choristes du Groupe « Mister Larsen » de la ville d'Occhiobello seront reçus par des familles menneçoises. Accompagnés par le Jazz Band de Mennecy, nos jumeaux italiens se produiront pour la première fois sur la scène de l'Espace Culturel Jean-Jacques Robert, samedi 27 mai à 20h30.

Cette soirée sera l'occasion d'un concert fait de partage et de musiques entraînantes, avec au programme quelques-uns des plus grands standards du jazz, ainsi que les plus célèbres morceaux de rock des années 1960 à nos jours.

Ce concert fait suite à la visite rendue fin octobre dernier par le Jazz Band de Mennecy à Occhiobello.

Jumelée avec Mennecy depuis 2003, la ville d'Occhiobello est située au nord-est de l'Italie, entre Bologne au sud et Venise au nord-est.

Depuis cette date, nos communes ont tissé des échanges scolaires, sportifs et musicaux réguliers.

Nos relations se sont également inscrites, depuis lors, dans le cadre d'un partenariat tripartite inédit, associant Renningen, liant ainsi nos trois communes allemande, française et italienne.

Nés de la volonté de réconcilier les peuples et construire l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale, les jumelages favorisent un climat d'ouverture, de convivialité et de confiance entre les habitants des communes, concourent à un enrichissement culturel mutuel et au développement du sentiment d'appartenance à une seule et même communauté citoyenne européenne.

« Si, le plus souvent, ils se traduisent par des échanges au niveau de la jeunesse, du CME, sportifs ou musicaux, nous espérons que les échanges entre familles se développent aussi, et que de nouvelles familles y participeront », souligne Marie-Claire Cutillas qui, en sa qualité d'ancienne adjointe au maire, a pris part à la création de ce jumelage et en constitue encore aujourd'hui un des moteurs essentiels.

**Samedi 27 mai à 20h30
Espace culturel
Jean-Jacques Robert**

**Entrée libre dans la limite
des places disponibles.**

**Avec la participation
de Gilda Solve.**

En effet ces dernières années ont été marquées par la volonté conjointe et réaffirmée de Mennecy et de ses jumelles, d'organiser régulièrement des échanges concrets pour toutes les familles qui le souhaitent.



Si vous souhaitez participer aux jumelages, vous pouvez contacter Patrick Legris, Conseiller Municipal en charge du Conseil municipal des enfants, du suivi des animations événementielles et du jumelage.

**Tél. : 06 74 06 37 37
ou patrick.legris@mennecy.fr**



Objectif Code

Passez l'examen du Code de la Route à Mennecy

Depuis le 1^{er} juin 2016, la gestion de l'examen théorique du permis de conduire (Code de la Route) a été profondément modernisée. L'épreuve collective est remplacée par une épreuve individuelle devant une tablette numérique.

Son organisation est confiée à des opérateurs privés agréés par le Ministère de l'Intérieur.

Le Groupe SGS (regroupant Securitest et Autosecurité entre autres), par le biais de sa filiale ObjectifCode, fait ainsi passer l'examen du Code de la Route à des milliers de candidats partout en France. C'est dans ce cadre que le centre de contrôle technique « Autos-motos-Contrôles », établi dans la ZAC Montvrain 2, a mis à disposition une salle d'examen. Ainsi les Menneçois et toutes les personnes résidant sur notre bassin de vie peuvent passer cette épreuve théorique à proximité de leur domicile et bénéficier de délais très

sensiblement raccourcis ainsi que d'un cadre et de conditions d'accueil individualisé chaleureux. Plus de 4 100 candidats ont ainsi passé l'épreuve du code au centre d'examen de Mennecy, depuis le 1^{er} juillet 2016.

Comment ça marche ?

Pour les auto-écoles, un espace dédié leur permet de pré-réserver leurs places, d'effectuer des réservations groupées, de suivre en temps réel leurs démarches et de recevoir les résultats de leurs candidats.

Pour les candidats libres, après obtention d'un numéro d'enregistrement préfectoral, ils s'inscrivent directement sur internet pour obtenir une date de passage à l'examen.

Alors que le délai d'attente pour s'inscrire et passer l'examen était souvent supérieur à 2 mois, il est désormais réduit à 3 jours. En quelques clics, vous réservez et payez en ligne. Le tarif est fixé à 30 euros, frais de dossier inclus.



L'examen individuel comporte 40 questions (sur une banque de 1 000 diapositives et vidéos) et dure environ 25 minutes.

Les réponses sont directement envoyées par voie dématérialisée au Ministère de l'Intérieur chargé de leur traitement.

Les candidats reçoivent leurs résultats par email entre 2h et 24h après leur examen.

Pôle Automobile de la ZAC Montvrain 2

Synergie des services et complémentarité commerciale

4 ans après l'implantation d'un centre de contrôle technique et d'un cabinet d'expertise automobile, le « pôle automobile » de la ZAC Montvrain 2, sous l'impulsion de Nathalie et Pierre-Yves Debusne, ont élargi leur palette de leurs activités et des services proposés aux particuliers comme aux professionnels.

Outre une salle et un centre de formation pour contrôleurs techniques et experts en automobile, ces entrepreneurs ont ouvert un centre d'examen au Code de la Route et accueille dans ses locaux une nouvelle activité dédiée à la mise sous pli et l'envoi de courriers en nombre.

objectifcode

CENTRE D'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE

Centre Autos Motos Contrôles Securitest-objectif code

3 rue Jean Cocteau Bât. B - ZAC de Montvrain 2

Informations et inscriptions pour le code uniquement par mail :

<https://www.objectifcode.sgs.com/salle-examen-mennecy-centre-securitest>

Informations et rendez-vous pour Contrôles techniques :

Tél. : 01 60 78 81 01 - ct-mennecy@securitest.fr

CT Mailing

Des envois personnalisés en nombre pour tous types de professionnels

Implantée depuis 3 ans dans les locaux du Cabinet « Autos-Expertises-Conseils », la société CTMailing s'est dans un premier temps spécialisée dans la relance clientèle pour les centres de contrôle technique automobile (plus de 6400 centres à travers toute la France).

En effet son fondateur, Christian Lardy, bénéficie lui-même d'une expérience professionnelle en tant que contrôleur technique, et est de ce fait en capacité d'apporter des conseils et solutions adaptées aux besoins spécifiques de ces clients. Il dispose pour cela d'un équipement informatique et de

matériel professionnel performants, permettant le traitement sécurisé des données transmises par ses clients, l'impression couleur personnalisée et la mise sous pli automatisée de 9 000 à 12 000 courriers à l'heure. Il propose enfin des tarifs de routage postal professionnel très avantageux.

A ce titre, un tiers des envois nationaux de relance pour le contrôle technique sont traités depuis Mennecy, représentant un volume de 3,5 millions de courriers par an.

Désormais, la société élargit la palette de ses activités et propose son savoir-faire à tous types de clients. Qu'il s'agisse d'envoi en nombre d'offres commerciales, de prospection avec une campagne de mailing postal rentable, de

publipostage de documents administratifs ou de routage et d'envois de documents de marketing direct, nul doute que les professionnels trouveront auprès de CTMailing des services adaptés répondant à leurs attentes.



**3 rue Jean Cocteau
Christian Lardy - Tél. : 06 07 02 82 09
Christophe Lardy - Tél. : 06 71 71 96 71**

Marie Blachère

Ouverte depuis le mois de février à l'extrémité d'Intermarché, ZAC Montvrain 2, la nouvelle boulangerie / tarterie / sandwicherie Marie Blachère a d'ores et déjà su attirer et fidéliser une clientèle pleinement satisfaite.

Le réseau, qui compte aujourd'hui quelque 300 boulangeries en France (dont une connue déjà des Mennecois à Ormoy), s'est construit une réputation autour d'un slogan : « le bon goût du savoir-faire ».

De la simple baguette aux viennoiseries gourmandes, en passant par les tartelettes, salades, pizzas et un large choix de sandwiches, les produits sont préparés et cuits sur place chaque jour, servis par une douzaine d'employés passionnés, enthousiastes et commerçants, ayant une vraie notion du service.

L'établissement, qui propose régulièrement des offres promotionnelles (3+1 offert sur de nombreux produits, tartelette à 1 € tous les mercredis...) propose en outre de se restaurer sur place, à l'intérieur ou sur la terrasse extérieure ouverte aux beaux jours.

Ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h

**Marie Blachère
2 rue Jean Cocteau - ZAC Montvrain 2
Tél. : 01 60 78 29 85**



Diététicienne-nutritionniste

Installée depuis 2016, Emilia Mencier, diététicienne-nutritionniste, réalise des bilans nutritionnels et propose des conseils alimentaires et suivi personnalisés aux enfants, adolescents, adultes et seniors.

Domaines d'intervention :

- Rééquilibrage alimentaire,
- Gestion du poids : maigreur, surpoids, obésité,
- Pré et post chirurgie bariatrique,
- Diabète de type 2, diabète gestationnel,
- Grossesse, post-accouchement, ménopause,
- Troubles et inconforts digestifs,
- Intolérances alimentaires.

**Consultation les jeudis et vendredis de 9h à 19h
Rendez-vous par téléphone au 06 27 91 26 46**

**Emilia Mencier - Diététicienne-Nutritionniste
Centre Paramédical de l'Eglise
15 rue du Général Pierre**



Retour en images



31 décembre Saint Sylvestre

Après-midi festive pour le Bel Age avec un spectacle aux couleurs du Brésil.



3 janvier Café/croissants à la gare

La Municipalité a souhaité une bonne année aux usagers du RER D et leur a fait signer la pétition contre les projets de modification de la desserte.



7 janvier

« Un peu pluche »

1^{er} Ciné-concert à Mennecy pour les plus jeunes.

12 janvier

Cirque International de Massy

Sortie pour 30 seniors.



14 janvier

Sainte Barbe

Véritable temps fort de l'année chez les pompiers cette année sur le thème du Casino !



14 janvier

Concert des professeurs du Conservatoire

Tous les ans, les professeurs du conservatoire montent sur la scène de l'espace culturel afin de nous faire découvrir qu'outre le fait d'être de très bons pédagogues, ils sont avant tout d'excellents musiciens.





21 janvier
Fills Monkey

Un duo humorythmique
et drumoristique !



27 janvier
Gala de catch

Les lutteurs
s'affrontent
sur le ring dans
des combats
explosifs.



28 janvier
Loto de l'AMAM

Pour financer les stages
multisports des adhérents
de l'association.



28 et 29 janvier
Concert de l'An Neuf

Avec la Société
Musicale de Mennecy.



30 janvier
**5^{ème} Forum des
métiers au Collège**

a été un nouveau succès avec 57
intervenants sur 19 pôles métiers.



31 janvier
**Vœux du Maire
à la population**
**Exposition Couleurs
de la République**

La cérémonie de vœux de la
Mairie de Mennecy est avant
tout un temps de rencontre,
d'échanges et de convivialité,
un moment au cours duquel tous ceux qui
s'intéressent à la vie de notre commune peuvent
en savoir davantage sur nos réalisations et projets.

Retour en images



1^{er} février

Chandeleur à la Maison des Etangs

avec le centre de loisirs. Crêpes, gaufres et fondue au chocolat dégustés dans la plus grande convivialité !



3 février

Concours d'écriture des élèves de CM1 et de CM2

Après un spectacle offert aux plus de 300 participants (5 écoles, 12 classes), une remise de prix a eu lieu.

4 et 5 février

7^{ème} festival du livre et de la BD

Cet événement de qualité, ponctué d'animations originales, ne dément pas son succès avec des visiteurs toujours plus nombreux !



18 et 19 février

Salon du Bien-Etre

Rencontre avec les meilleurs thérapeutes d'Ile-de-France et découverte de nouvelles approches alternatives pour votre mieux-être.



24 février

Concours des illuminations

Remise de prix.



24 février Grand loto

Avec le soutien et l'aide des bénévoles de l'association « MAT » (Mennecy Animation Tourisme).



24 février Soirée pré-compétition Mennecy GR

Les parents sont venus nombreux applaudir et supporter leurs enfants. 3 gymnastes, Ariane Vanderplancke, Lucile Douet et Julie Cotinet ont également été mises à l'honneur.



25 février Pose de la 1^{ère} pierre de l'Aquastade

Fin 2018, début 2019 au plus tard, les bassins seront de nouveau prêts à accueillir les amateurs de natation sportive ou de loisirs.



25 février Piège à Matignon

Mise en scène : Éric Civanyan.



28 février Thé dansant

220 seniors ont assisté au 1^{er} thé dansant de l'année dans une ambiance musicale et conviviale.



1^{er} mars Signatures des conventions de partenariat

entre la Ville et l'Orquoise plongée, le club de Handball et l'AMAM.

Retour en images

3 mars

Faada Freddy

Une voix d'exception pour un voyage musical rempli d'émotion.



4 mars

Inauguration des nouveaux locaux de l'Amicale des Arts

Elle est désormais installée à l'emplacement de l'ancienne Maison des Jeunes (avenue du Buisson Houdart).



5 mars

7^{ème} édition de la Course Jacques Goin

Course cyclosportive de 115 km au départ et à l'arrivée du parc de Villeroiy.



10 et 11 mars

Sois parfaite et t'es toi !

Deux représentations de la pièce de théâtre offertes aux Menneçoises à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme.



11 mars

Broc'Ados

Organisée par la Maison des Jeunes.



11 mars

2^{ème} festival de musique et de danse

La totalité des fonds récoltés a été reversée à l'association Terre des Enfants.





12 mars

Cérémonie en souvenir de Jacques Duliba et Jacques Longueville



Du 13 au 16 mars

Bourse aux vêtements

Organisée par l'association culturelle Rencontre.



17 mars

Cérémonie de citoyenneté

Remise de leur carte d'électeur aux jeunes majeurs.

19 mars

Cérémonie en hommage

aux victimes de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



18 mars

Pascal Légitimus



19 mars

Manque

Par la Compagnie Arthésic.

Sécurité & Prévention



Vidéo verbalisation

Le champ des infractions routières verbalisables au moyen de la vidéo est étendu

Outre leur fonction de surveillance du domaine public visant à la réduction des incivilités et des actes de vandalisme, les caméras de vidéo-protection permettent également de constater et verbaliser à distance certaines catégories d'infractions routières commises sur la voie publique.

La procédure de vidéo-verbalisation permet de constater sur un écran de contrôle une infraction au code de la route filmée par une caméra de vidéo-protection implantée sur la voie publique.

L'image du véhicule est capturée pour identifier la marque et le numéro de plaque d'immatriculation. Un procès verbal est alors édité, transféré au Centre national de traitement de Rennes qui adresse ensuite un avis de contravention au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation.

L'objectif de ces mesures est de lutter efficacement contre des causes majeures d'insécurité routière, notamment en agglomération, et d'influencer durablement le comportement des usagers de la route en les incitant au respect strict des règles du code de la route, partout et tout le temps.

Jusqu'à présent, seules 4 catégories d'infractions routières relevaient de ce dispositif et pouvaient de ce fait être constatées et verbalisées sans nécessité d'intercepter le conducteur :

- le non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop...);
- le non-respect des vitesses maximales autorisées;
- le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules;
- l'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules comme les bus et les taxis.

Le champ d'application de la vidéo-verbalisation et du contrôle automatisé a été étendu par décret du 28 décembre 2016. 7 nouvelles catégories d'infractions sont désormais également concernées :

- le défaut du port de la ceinture de sécurité;
- l'usage du téléphone portable tenu en main;
- la circulation, l'arrêt, et le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence;
- le chevauchement et le franchissement des lignes continues;
- le non-respect des règles de dépassement;
- le non-respect des "sas-vélos";
- le défaut de port du casque à deux-roues motorisé.

GADE

Enlèvement des épaves gratuitement

DÉPANNAGE

**Remorquage - Assistance
7j/7 - 24h/24**

**Place du 8 Mai 1945 - 91540 Mennecy
Tél. : 01 69 90 00 77**



Judo Doublé de choc !

Samedi 21 janvier se déroulaient les championnats de l'Essonne de Judo par équipes seniors à Brétigny-sur-Orge. Une équipe féminine et deux équipes masculines représentant l'Académie Mennecoise d'Arts Martiaux (AMAM) ont participé à ce championnat.

L'équipe féminine et l'équipe 1 garçons réalisent un doublé historique et deviennent champions de l'Essonne !

Equipe féminine : **Marianne Pelou** (-52kg), **Emilie Deneuille** (-57kg), **Kathleen Richefeu** (-63kg), **Sandrine Barrez** (-70kg) et **Morgane Reyrier** (+70kg). Elles se sont également qualifiées pour le Championnat de France 2^{ème} Division Judo qui se déroulera les 14 et 15 octobre prochains.

Chez les garçons : l'équipe 1 était composée de **Maxime Prin** (-66kg), **Kilian Richefeu** (-73kg), **Stéphane Dorigo** et **Sylvain Thonat** (-81kg), **Sylvain Cansi** et **Sébastien Jarre** (-90kg et +90kg).

L'équipe 2 était composée de **Benjamin Mascle** et **Baptiste Linet** (-66kg), **Rémi Piguet** et **Thomas Bouley** (-73kg et -81kg), **Frédéric Dive** (-90kg) et **Eric Buisset** (+90kg).

Gymnastique Rythmique

Retour sur le championnat départemental qui s'est tenu à Maisse le week-end des 4 et 5 mars. Sur les 21 équipes menneçoises présentes, 15 sont montées sur le podium !

Les équipes IRA Ensemble 7/9 ans, les trophées A 10/11, les trophées B 13 ans et moins, les trophées C ensemble 13 et moins, les trophées C ensemble TC, les nationales ensemble 17 et moins, sont championnes départementales. L'équipe IRE ensemble 10-11 est vice-championne départementale. Les nationales ensemble 15 et moins, les nationales ensemble esthétique, les trophées A 13 et moins, les trophées A 15 et moins, les trophées A 17 et moins, les trophées A TC, les IRD ensemble 7/9, les IRC duo 10/13 montent quant à elles sur la 3^{ème} marche.

Ces résultats sont de très bon augure en vue du championnat régional, pour lequel 19 ensembles sont sélectionnés.

Bravo à toutes ces gymnastes ainsi qu'à leurs entraîneurs !



Kick-boxing

Suite au championnat d'Ile-de-France de kick-boxing des jeunes qui s'est déroulé à Vert-le-Petit les 26 février et 5 mars, 6 boxeurs du Ladjalboxingclub ont gagné leur ticket pour le championnat de France qui se déroulera à Paris au mois de mai.

Félicitations à **Pauline Grimal** (Championne IDF Cadette -65kg), **Maëlys Coelho** (Vice-championne IDF Cadette -50kg), **Roman Munoz** (Champion IDF Cadet -63kg), **Théo Charpentier** (Vice-champion IDF Cadet -57kg), **Ilan Martins** (Champion IDF Poussin -37kg), **Soren Saoudi** (Champion IDF Poussin -32kg) !



Escrime : Champion d'Ile-de-France

Survolant l'épreuve de bout en bout, l'équipe M17 a brillamment remporté le championnat d'Ile-de-France qui se tenait à Melun le 26 février dernier.

L'équipe composée de **Arthur Georgi**, **Tanguy Rial**, **Axel Ribon** et **Fabien Richard** a éliminé en quart de finale Champigny-sur-Marne, puis remporté aisément la demi-finale contre Trappes et s'est imposée en finale contre Le-Perreux-sur-Marne. En route donc pour Nantes, dernière épreuve sélective les 11 et 12 mars pour les championnats de France.

Mennecy Taekwondo

Dimanche 26 février 2017, le club Mennecy Taekwondo était présent sur le 1^{er} Open Technique de Taekwondo organisé par l'Ecole de la Vague Bleue à Brie-Comte-Robert.

Cette manifestation a regroupé pas moins de 15 clubs de l'Essonne et de la Seine-et-Marne et plus de 200 compétiteurs ! Notre club a engagé sur cette compétition plus de 30 adhérents, 7 couples et 9 équipes. Mennecy Taekwondo revient de cette manifestation avec pas moins de 10 médailles d'or, 10 médailles de d'argent et 2 médailles de bronze !

Grâce à ces résultats, le club arrive en tête au classement général devant ses 14 concurrents, devant Brie-Comte-Robert (2^{ème}) et Corbeil-Essonne (3^{ème}).

Un grand bravo à eux !





En guise de clin d'œil, il nous a paru intéressant d'effectuer un bond en arrière et revenir sur un événement marquant pour nombre de Menneçois et habitants des communes environnantes, à travers le récit de la construction de cet équipement et de son inauguration, survenue en 1992.

La décision de doter Mennecy, chef-lieu de canton, d'une piscine olympique est prise par l'Assemblée départementale dès le 13 février 1989. Xavier Dugoin veut construire un complexe sportif capable d'accueillir l'excellence sportive, notamment dans l'optique des Jeux de la Francophonie dont il a alors la charge en tant que Président du Conseil Général.

Le 28 février 1991, le chantier titanesque débute. Les travaux devront se tenir dans un délai d'un an, c'est un pari un peu fou et un véritable défi. Durant l'édification des bassins, plus de 35 000 m³ de terrassement seront déversés, quelque 230 tonnes d'acier appareillés, 4 400 m³ de béton coulés et 35 tonnes de gaines mises en place.

Le 25 mai 1991 a lieu la pose symbolique de la première pierre, autour de nombreuses célébrités aussi bien politiques que sportives et influentes dans le département.

Le stade nautique « Maurice Herzog » est inauguré le 29 février 1992 en présence de Maurice Herzog, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, membre du Comité International Olympique.

Les discours prononcés à cette occasion illustrent parfaitement l'état d'esprit

Retour vers le futur La piscine en cours de rénovation

La réhabilitation de la piscine de Mennecy a commencé. L'Aquastade du Val d'Essonne ouvrira ses portes en 2019.

enthousiaste des responsables du projet et de la population.

Henri Serandour, président de la Fédération Française de Natation, chef de la Mission Olympique aux Jeux Olympiques de Barcelone (1992), déclare :

« C'est un centre nautique exceptionnel, se situant au premier rang des équipements européens ».

Xavier Dugoin, Député-Maire de Mennecy, formule quant à lui le vœu *« que cet équipement sportif devienne le haut lieu de ces performances, à l'image de celles, remportées tout au long d'une vie sportive et politique, par l'homme auquel le Général de Gaulle a fait appel en 1958 pour prendre en charge les destinées du Sport et de la Jeunesse en France ».*

Le complexe aquatique connaîtra par la suite des problèmes techniques succincts, lesquels entraîneront sa fermeture prolongée en 2008 et sa cession par le Département à la CCVE en 2013.

Au terme d'une importante phase de concertation et de consultations, le délégataire Engie-Cofely/Récréa, choisi en juillet 2016, assurera la réhabilitation puis la gestion de l'équipement.

Il ne reste désormais plus qu'à attendre sa réouverture, prévue en 2019, pour qu'un nouveau vent de fraîcheur et de dynamisme souffle sur notre commune.



Conservatoire

Spectacles de fin d'année

Culture

Petite suite de Dogora

A été conçue par le compositeur Etienne Perruchon pour permettre de donner en concert des extraits de Dogora. Vous y trouverez les thèmes majeurs de l'œuvre originale arrangés dans une suite pour chœur mixte, chœur d'enfants et piano. Avec la participation de la Société Musicale de Mennecy, l'Ensemble Vocal de Mennecy, le Chœur de Villeroy et les enfants de l'école de la Sablière.

Direction musicale : Tiffany Jeannin

Dimanche 23 avril à 17h

Entrée libre

Fête du Conservatoire

A cette occasion, les élèves du Conservatoire se constituent en ensemble et présentent des spectacles et concerts de qualité. Musique classique, jazz, musique du monde et de variété émailleront cet après-midi festif...

Spectacles et concerts présentés dans la salle de la cheminée et le théâtre.

Mercredi 14 juin à partir de 15h

Entrée libre

La Mascotte

**d'Edmond Audran,
Concert de la classe de Chant Lyrique
du Conservatoire**

La classe d'art lyrique du Conservatoire nous propose un spectacle de créations autour d'œuvres du répertoire de chant lyrique et chant choral.

Si vous aimez l'opérette et la comédie, ne manquez pas ce spectacle plein d'imagination, entièrement réalisé et interprété par les élèves et leur professeur.

Direction : Catherine Maffei

Accompagnateur : Julien Mouchel

Samedi 24 juin à 20h

Adultes : 5 €

Enfants de moins de 12 ans : 2,50 €

Spectacle

des classes d'art dramatique et des arts de la scène du Conservatoire

Comme chaque saison, nos apprentis comédiens vont vivre la merveilleuse expérience d'aller à la rencontre du public. C'est une chance inouïe pour eux de pouvoir présenter le travail de toute une année dans des conditions professionnelles.

**Mise en scène : Laetitia Lebacq
et El Hachimi Allek**

Vendredi 16 juin à 20h30

Samedi 17 juin à 14h et 20h30

Adultes : 5 €

Enfants de moins de 12 ans : 2,50 €

Gala de Danse

Modern-Jazz « 10 ans déjà ! »

Venez revivre les meilleures chorégraphies des classes de danse modern jazz de ces 10 dernières années. De nouvelles créations et surprises vous attendent !

**Chorégraphie et mise en scène :
Sandra Pinto-Régat**

Invitation aux voyages

Danse contemporaine

Le voyage décliné de plusieurs façons selon ceux ou celles qui voyagent, font le tour, traversent, parcourent... et selon le lieu et l'élément (air, terre, eau) dans lequel cela se déroule. Un spectacle qui fera voyager les petits et les grands des frontières du réel à celles de l'imaginaire.

**Chorégraphie et mise en scène :
Elisabeth Boudol**

Samedi 10 juin à 14h30 et 19h30

Dimanche 11 juin à 14h

Adultes : 5 €

Enfants de moins de 12 ans : 2,50 €

Respect

**Comédie musicale des jeunes de
Mennecy (voir page 29)**

Concert de l'Orchestre symphonique du Conservatoire

Cet ensemble ouvert à tous les élèves du Conservatoire, mais également à tous les musiciens amateurs qui désirent les rejoindre, œuvre désormais depuis 7 ans. D'année en année, l'Orchestre Symphonique du Conservatoire propose des programmes de plus en plus ambitieux. Que ce soit des œuvres classiques, des musiques actuelles ou encore des bandes originales de films, venez découvrir et partager cette belle soirée musicale !

Sous la direction de Didier Quévrin

Mercredi 31 mai à 20h

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Histoire de Cirque

**Par l'orchestre d'Harmonie Junior
du Conservatoire**

Le cirque fascine petits et grands depuis des générations, grâce à l'histoire millénaire des arts de la piste, les lions, les acrobates, les clowns, et la musique !

La musique de cirque, c'est avant tout une musique d'harmonie, dont les cuivres et percussions sont les premiers protagonistes, emmenant les enfants dans un tourbillon de couleurs et de mélodies entraînantes.

Comme à son habitude l'Harmonie Junior de notre Conservatoire sera accompagnée de la chorale des élèves des écoles de la ville, et exceptionnellement cette année des élèves de la classe de danse classique du Conservatoire.

Sous la direction de Didier Quévrin

Samedi 13 mai à 20h

Adultes : 5 €

Enfants de moins de 12 ans : 2,50 €

Réservations :

**sur place et par téléphone
au 01 69 90 04 92**

Espace culturel Jean-Jaques Robert

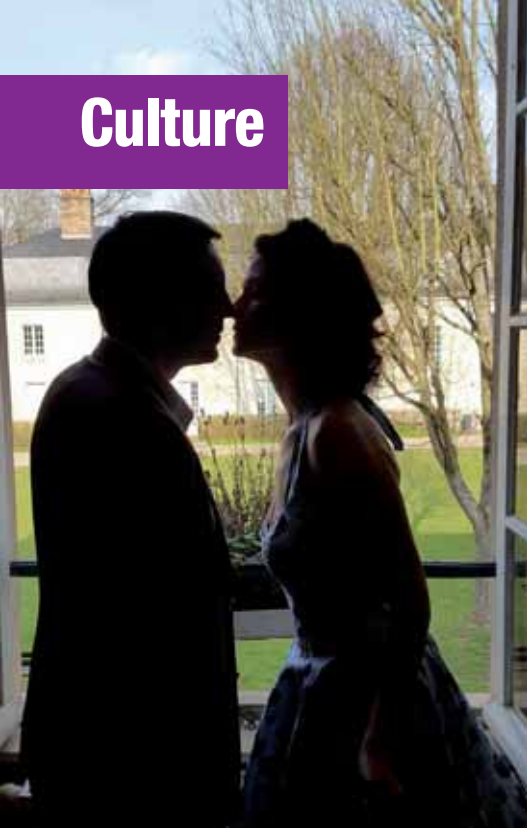
- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 15h - 18h
- Jeudi et vendredi : 14h - 18h
- Samedi : 10h - 12h

Inscriptions 2017-2018 au Conservatoire

**Rentrée le lundi
18 septembre 2017**

Réinscriptions des anciens élèves :
du lundi 15 mai au mercredi 31 mai inclus

Inscriptions des nouveaux élèves :
du jeudi 1^{er} juin au vendredi 30 juin inclus



Plébiscité sur les réseaux sociaux par ces lecteurs assidus et fidèles, la popularité de Simone et Raoul monte encore d'un cran lorsque Franck Pelé devient lauréat en 2013 du prix « Meilleur Esprit » aux Golden Blog Awards.

A l'initiative de la Compagnie Strapathella, ces textes sont aujourd'hui adaptés librement et présentés au public sur la scène du théâtre de Mennecy, une ville où ont grandi l'auteur et la comédienne qui interprète l'inénarrable Simone.

**EN VOITURE
Simone**

**Vendredi 28 avril à 20h30
Espace culturel Jean-Jaques Robert**

Tarifs :

Habitants de Mennecy - Tarif unique : 12 €

Extérieur à Mennecy - Tarif unique : 15 €

www.envoituresimone.fr

Réservation : 01 69 90 04 92

La Cie Strapathella est soutenue par le
Conseil Départemental de l'Essonne

« En voiture Simone » au théâtre !

C'est l'histoire d'un blog créé en mai 2010 par Franck Pelé, auteur menneçois amoureux des mots et du cinéma. Il choisit des photos des années 50 à nos jours et fait « parler » la photo en créant un épisode à partir de celle-ci. Repéré par le journal « Le Monde », puis par Canal Plus, le blog « En voiture Simone » connaît un succès immédiat et une grande communauté de lecteurs s'enthousiasme à chaque publication.

« En voiture Simone » c'est l'histoire d'un couple, Simone et Raoul, dans lequel vous vous reconnaîtrez forcément. Simone est toutes les femmes du monde en une seule. Sensible et élégante, elle peut avoir un verbe des plus acides. Elle est rêveuse et lucide à la fois, douce et piquante, amoureuse et insaisissable, sensuelle et lumineuse, parfois insupportable, très souvent délicieuse.

Elle est tout et son contraire. Aucune autre femme ne parle aussi bien de l'amour, de la jalousie, de la peur, de l'infidélité, du bonheur, personne ne peut mieux parler des qualités de son homme et des travers de tous les autres, ou le contraire. Chaque femme se reconnaîtra en elle.

Raoul, son dévoué mari, est le seul homme qui a su la séduire.

Pourtant s'il ne va pas dans son sens, elle

l'épargne rarement, même s'il n'est pas le dernier à avoir de la répartie.

A travers le temps et les époques que traverse le couple, des années 50 à nos jours, l'auteur joue avec l'histoire, le contexte, les costumes.

Les situations représentées sont intemporelles, les dialogues universels.

Simone et Raoul s'aiment et s'embrouillent sans jamais vieillir. Ils s'adressent à toutes les générations et créent un lien entre elles.

« En voiture Simone » s'inscrit résolument dans la comédie et plus précisément dans un humour malicieux dont les dialogues savoureux tirent toute leur richesse. Jeux de mots, anachronismes, fausses pistes, tout est fait pour que le spectateur retrouve ce que les lecteurs du blog ont apprécié.

Simone et Raoul vous feront rire, réfléchir, et surtout vous offriront le plaisir de transformer la scène en miroir, parce que vous y reconnaîtrez votre femme, votre mari... ou vous-même.

Entrez dans leur monde... Vous n'en reviendrez pas, c'est le vôtre !

Souhaitons à Simone et Raoul de vous séduire et à Franck Pelé et la Compagnie Strapathella de rencontrer le succès qu'ils méritent et qui leur permettra bientôt, nous l'espérons, de donner vie à cette pièce sur les planches parisiennes.

D'après les textes de Franck Pelé
(www.envoituresimone.fr)

Adaptation et mise en scène :
Denis Lefrançois

Avec Fabrice Cals et Laetitia Lebacq
Musique originale composée
et interprétée sur scène par
Geneviève Morissette



Franck Pelé

R.E.S.P.E.C.T.

Comédie musicale

Les jeunes de Mennecy vous invitent à un voyage dans les années 1970, une époque où la musique et la danse sont devenues plus qu'un passe-temps : un véritable mode de vie.

Au son des plus grands classiques de la Motown et des « tubes » du Rythm'n Blues, vous découvrirez le destin exceptionnel d'une jeune artiste ayant pour plus grand rêve de vivre de ses passions...

Parcours initiatique, aventure humaine, amitié, amour et musiques entraînantes, c'est ce que vous proposeront 60 jeunes chanteurs, danseurs, acteurs et musiciens pour cette nouvelle édition de la comédie musicale de Mennecy.

Ce projet mis en place depuis 14 ans est le fruit d'une coopération entre le Conservatoire, l'Espace culturel et les jeunes Menneçois.

Il permet chaque année à une soixantaine de jeunes de 11 à 17 ans de concevoir, répéter et présenter un vrai spectacle sur scène.

« C'est un projet fabuleux car il permet aux jeunes Menneçois de participer à la création d'une comédie musicale d'un niveau professionnel ! »,

s'enthousiasme Laetitia Lebacq qui est à la fois l'auteur, le metteur en scène et assure la direction des acteurs de cette création originale conçue spécialement pour Mennecy.

Surtout, celle-ci souligne l'extraordinaire ambiance, à la fois « sérieuse et festive » qui y règne, et la très grande implication des jeunes qui prennent un réel plaisir à participer à cette aventure.



« Le groupe bénéficie d'une très grande cohésion, au point souvent de voir naître de solides amitiés ».

Après l'étape des castings, qui se sont déroulés en septembre dernier, les jeunes ont préparé leur spectacle tout au long de l'année scolaire, à raison d'une fois par semaine, d'un dimanche par mois et d'un stage d'une semaine à chaque période de vacances. Ils ont pour cela bénéficié de l'encadrement des professeurs du Conservatoire et du personnel de l'Espace culturel.

Et d'insister sur la pluridisciplinarité de chacun. Selon les talents de chaque jeune, qu'il soit plutôt bon danseur, chanteur ou comédien, tout est mis en œuvre pour l'encourager à dépasser ses propres limites et développer le champ de ses compétences dans d'autres domaines où il se sent moins à l'aise.

A noter enfin que le spectacle sera donné trois jours consécutifs, dont une première représentation le vendredi après-midi destinée au public scolaire (primaires et collège).

« C'est important, à la fois pour les jeunes qui présentent leur spectacle et pour ceux qui viennent les encourager. Cela participe du dynamisme pédagogique du projet. D'ailleurs, nous constatons chaque année que les jeunes qui ont eu l'occasion d'y participer sont fidèles, et qu'ils amènent avec eux de nouvelles recrues. »

Avec : Emma ANDRE, Eric BASSINET, Mayanne BAURIN PAGE, Juliette BELLOTTEAU, Paul BELLOTTEAU, Amélie BENSARD, Belcavie BIOKA, Nathalie BONETE, Alexane BOURNAT, Rayan BOZIC, Ornella CARRANI, Patricia CHAIGNE, Jade CHARLOT, Léane COTTIN, Marie CRETIENT, Tom CRETIENT, Laura CUERVO, Anne DEGOY, Catherine DUNEAU, Manon DUNEAU, Marie DURINGER, Marina ETHEVE, Murielle FATA, Mallaurie FELIX, Xavier FOURNIOLS, Martine GOUDEAU, Roxane HENRY, Valérie HILAIRE, Mathilde HORTONEDA, Sébastien JOUANNE, Camille JUSZCZAK, Alexandra KADISHA, Sabri KASMI, Adrien LAGACHE, Annaëlle LANCELOT, Julie LASSEIGNE, Jean-Baptiste LOWES, Edouard MARTEAU, Grégoire MENERET, Loren MEYER, Chloé MORIO, Christophe NOYELLE, Yanis OUMESSAD, Geoffrey PIJEAT, Mathilde PINTO, Camille POINSOT, Emmanuelle POINSOT, Lucas PRIEUR, Laura RAMPAZZO, Sandra RAMPAZZO, Christian RIZK, Geoffroy ROBERT, Louann ROBERT, Audrey ROUSSELIN, Gauthier SALVAN, Séverine SCHIELIN, Laura TORALBA, Deborah TOUROUDE, Sarah TRITTO, Elynn VILLEGAS, Lou VILLEGAS, Julien WEBER, Sophie ZIMMERMANN.

Avec la participation de :

Laetitia Lebacq, auteur, metteur en scène - **Sandra Pinto-Régat**, chorégraphe - **Gilda Solve**, coach vocal
Rémy Théven, arrangeur, chef d'orchestre - **Sandra Briez**, coordinatrice Mairie

Vendredi 5 mai à 20h30

Samedi 6 mai à 20h30

Dimanche 7 mai à 16h

Espace culturel Jean-Jaques Robert

Tarifs :

Adultes : 10 €

Enfants de moins de 12 ans : 5 €

Place de la gare

Sur le terrain de l'ancienne maison de retraite Le Clair Logis, la société Logial OPH (qui gère déjà 192 logements sur le territoire communal) construira prochainement 42 nouveaux logements collectifs sociaux et 2 locaux commerciaux en pied d'immeuble. Les travaux devaient démarrer fin avril pour une livraison prévue fin 2018.

Située en entrée de ville, à l'angle de l'avenue Darblay et de la place du 8 mai 1945, la future résidence se trouvera à proximité immédiate de la gare et de toutes les commodités.

L'opération est répartie en deux bâtiments à l'architecture élégante, en rez-de-chaussée + 2 étages et combles aménagés, sur un sous-sol total à usage de parking.

L'idée générale du projet est de privilégier une ambiance résidentielle, marquée par les deux volumes des constructions, offrant une percée visuelle depuis la rue vers le cœur d'îlot, et la mise en œuvre de matériaux de qualité comme la terre cuite, l'enduit, le bois pour les volets battants et les tuiles en toiture.

La répartition des logements sera de 4 T1, 12 T2, 14 T3, 9 T4 et 3 T5. Tous disposeront de parties extérieures privatives (balcon, terrasse ou jardin). Une qualité environnementale est recherchée pour le projet notamment grâce aux dispositions suivantes : la mise en place de panneaux solaires en toiture, une majorité d'appartements en double orientation, isolation thermique performante et la rétention des eaux de pluie par un bassin de rétention.

Les hautes performances énergétiques de la résidence pourraient par ailleurs lui permettre de prétendre à l'obtention du label BEPOS, accordé aux constructions produisant plus d'énergie qu'elles n'en consomment.



Un nouveau logement et un accompagnement sur-mesure

La mise en service de la résidence de Mennecy sera l'occasion pour Logial-OPH de déployer un dispositif inédit d'accompagnement des locataires. Un technicien spécialisé aura pour mission de faciliter l'installation des locataires en apportant assistance et conseils, notamment en matière d'utilisation des équipements et de leur rappeler les bonnes pratiques et les gestes du quotidien en matière de protection de l'environnement. Un Guide des droits et devoirs, document de référence en termes d'utilisation pérenne des logements, sera par ailleurs remis aux locataires lors de la signature du bail. Ainsi, une utilisation judicieuse des équipements, couplée à une consommation intelligente des fluides (eau, électricité), devrait permettre de maîtriser les charges de façon significative.

Louer abordable

Pour inciter les propriétaires à mettre en location leur logement à des niveaux de loyer intermédiaire, social ou très social, un nouveau dispositif est mis en place depuis février 2017.

Plus le loyer pratiqué est abordable et le logement situé dans une zone où il est difficile de se loger, plus la déduction fiscale est élevée : de 15 à 70 % pour une location « classique » et jusqu'à 85 % pour une location solidaire et sécurisée via une agence immobilière sociale ou une association agréée (intermédiation locative).

La Commune de Mennecy est située en zone A et est donc concernée par ce dispositif.

Quels logements ?

Les logements récents ou anciens, loués non meublés et affectés à la résidence principale du locataire ouvrent droit à cette déduction fiscale.

La location ne peut pas être conclue avec un membre du foyer fiscal, un ascendant ou un descendant du contribuable ou une personne occupant déjà le logement, sauf à l'occasion du renouvellement du bail.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, le propriétaire doit signer une convention avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) qui fixe les modalités de location du bien concerné, notamment le niveau de loyer pratiqué et le niveau de ressources exigé pour le locataire.

L'Anah peut être amenée à retenir des plafonds différents, selon le bien proposé et le marché local du logement.

Le logement doit être loué en tant que résidence principale à des personnes dont les ressources sont inférieures aux plafonds fixés nationalement.

Le montant du loyer ne doit pas dépasser le montant de loyer maximal fixé par l'Anah.

La convention est signée au minimum pour une durée de 6 ans (sans travaux) ou 9 ans (convention avec aides aux travaux).



Le logement doit être loué pendant toute la durée de la convention. En cas de départ du locataire, le propriétaire remet en location son logement dans les mêmes conditions.

Le dispositif est valable trois ans ; il est applicable à toutes les conventions conclues jusqu'au 31 décembre 2019.

Les plafonds de loyers 2017

(loyer au m²)

■ Plafond intermédiaire.....	12,5
■ Plafond social	9,06
■ Plafond très social	7,05

Taux de déduction applicable en zone A

(en % des revenus bruts fonciers)

■ Loyer intermédiaire	30 %
■ Loyer social ou très social	70 %
■ Intermédiation locative (*).....	85 %

* Qu'est-ce que l'intermédiation locative ?

Le propriétaire confie son bien à un tiers (essentiellement une agence immobilière à vocation sociale ou un organisme agréé), en mandat de gestion ou en location, en vue d'une location ou sous-location à des ménages en précarité.

Outre la déduction fiscale, les avantages sont multiples : garantie du paiement des loyers et des charges, remise en état du logement en cas de dégradation, gestion assurée par le tiers...

Tout savoir sur cette déduction fiscale :

www.louer-abordable.gouv.fr



« Clémence » de retour pour les fêtes de Pâques

La cloche « Clémence » ayant subi au fil des siècles des dégradations, a bénéficié d'une cure de jouvence.

Des travaux de remise en état avec des reprises de soudures ont été réalisés pour un montant de 7 900 €. Le 12 décembre 2016, la cloche datant de 1870 et pesant 563 kg a été descendue du clocher puis transportée vers les ateliers. Son retour était attendu pour célébrer Pâques.

Réfection de voiries

L'alternance entre froid (gel) et redoux favorise parfois l'apparition de trous sur certaines chaussées.

Face à ce type de désagréments et pour d'évidentes raisons de sécurité, la commune a décidé de mener une nouvelle campagne de rebouchage des nids de poule. Le coût de cette opération d'entretien représente un budget annuel de 16 000 € TTC.



Restauration de la Porte de Paris

La restauration du pilier gauche de la Porte de Paris est à ce jour terminée. C'est au tour du pilier droit d'être remis en état.

Extension de l'Ecole de l'Ormeteau

Les travaux d'extension de l'Ecole de l'Ormeteau se poursuivent avec la pose de la charpente.

Le zinc sur la toiture et les menuiseries extérieures seront installés dans les prochaines semaines.



L'agenda

► Jeudi 27 avril à 15h

Théâtre « En voiture Simone »
Théâtre Jean-Jacques Robert



► Mardi 4 juillet à partir de 12h

Fête de l'été

Déjeuner et spectacle dans une ambiance festive - Salle Michel-Ange



► Samedi 22 juillet

Soirée Guinguette

► Samedi 19 août

Soirée Guinguette

► Mardi 19 septembre

de 15h à 19h30

Thé dansant

Salle Michel-Ange



Animations gratuites pour les retraités menneçois à partir de 60 ans, inscrits au CCAS. Inscriptions au moyen du coupon-réponse reçu du CCAS.

Renseignements : CCAS 01 69 90 61 90

Les séjours

Toscane **COMPLET**

► Du 19 au 26 juin



Trégastel (ANCV)

► Du 9 au 16 septembre

Pension complète - Tarifs : de 346 € à 531 €
Inscriptions jusqu'au 28 juillet 2017



Grèce

► Du 23 au 30 septembre

Pension complète - Tarifs : de 1260 € à 1390 € (selon le quotient familial et le nombre de participants) - Supplément chambre single : 235 € pour le séjour

Inscriptions jusqu'au 12 août 2017



Renseignements : CCAS 01 69 90 61 90

NOUVEAUX HORAIRES

Centre Communal d'Action Sociale

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h - 12h / 13h30 - 19h00

Modalités d'inscription au CCAS

- Etre Menneçois
- Avoir plus de 60 ans
- Etre retraité

Se présenter au CCAS muni :

- D'une pièce d'identité
- D'un justificatif de domicile
- D'un justificatif de retraite ou l'avis d'imposition sur le revenu

NOUVEAUX HORAIRES pour la navette

1^{er} lundi du mois	Carrefour Villabé
Lundi	Intermarché Mennecey
Mardi matin	« Restos du cœur » (pour les bénéficiaires menneçois)
Mardi après-midi	A la carte pour vos rendez-vous sur Mennecey de 14h à 17h
Mercredi et samedi	Marché de Mennecey (départ et retour à domicile en matinée)
Jeudi	Intermarché Mennecey
Vendredi	Courses des personnes bénéficiant de l'aide à domicile

Les départs se font :

- à partir de 9h pour les Menneçois (hors résidence Edouard Gauraz),
- à partir de 14h pour les Menneçois de la résidence Edouard Gauraz.

Les retours se font :

- à partir de 11h pour les Menneçois (hors résidence Edouard Gauraz),
- à partir de 15h30 pour les Menneçois de la résidence Edouard Gauraz.



Inscription la veille auprès du CCAS 01 69 90 61 90
Téléphone navette : 06 08 35 09 67

Ateliers seniors

Depuis le mois de septembre, à l'initiative de Janine Pauchon, membre du Conseil d'Administration du CCAS, le CCAS a mis en place des ateliers consacrés à l'équilibre, au bien-être, à la mémoire et au bien vieillir à destination des personnes âgées. A ce jour, plus de 150 personnes d'entre elles participent chaque semaine aux différents ateliers proposés.

Renseignements : CCAS 01 69 90 61 90



Point Conseil Budget

L'Union départementale des associations familiales de l'Essonne (UDAF 91) propose un nouveau service

pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficulté budgétaire : le PCB - Point Conseil Budget Essonne. Cette structure a pour but de prévenir les situations de mal endettement et de sécuriser le parcours de publics financièrement fragiles en mettant en place des actions d'aide à la gestion du budget familial sur le département.

Le PCB s'adresse à tout public et en particulier :

- aux jeunes qui démarrent leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement ;
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des cartes de crédit ou victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès) ;
- aux personnes rencontrant des difficultés financières ;
- à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup) ;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux qui nécessite de savoir maîtriser son budget ;
- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits.

Un professionnel vous accueillera sur rendez-vous dans les locaux de l'UDAF à Evry ou lors d'une permanence au plus proche de votre domicile. Un suivi individualisé, gratuit et confidentiel vous sera proposé.

Depuis plus de 50 ans, l'UDAF91 accompagne, représente et défend les familles et les personnes vulnérables du département.

**Tél. : 01 60 91 30 54
ou 01 60 91 30 30
Mail : pcb1@udaf91.fr**



Solidarité

Ligue contre le Cancer

En septembre 2014, sous l'égide du comité de l'Essonne et grâce à la municipalité de Mennecy qui, très impliquée dans la sensibilisation du dépistage de cette maladie, a mis un local à la disposition de la Ligue Contre le Cancer, était créée la permanence d'accueil convivial et d'écoute des patients atteints du cancer et de leurs familles.

Cette permanence est proposée le 2^{ème} mardi de chaque mois de 15h à 17h à la résidence Edouard Gauraz.

Les bénévoles de la Ligue vous y invitent à partager un temps d'écoute, d'échange, de jeux, de balades. Un atelier de dessin et peinture animé par un professeur, vous permettra de découvrir ou de développer vos talents. Que ce soit pour dix minutes ou deux heures, pour un café ou des renseignements, avec vos pinceaux ou vos chaussures de marche, l'équipe des bénévoles vous attend !



**Renseignements CCAS
Tél. : 01 69 90 61 90**

Pharmacies de garde Dimanches et jours fériés *Sous réserve de changements.*



- **Dimanche 16 avril**
Pharmacie de l'Avenir
47 bld Charles de Gaulle
91540 Mennecy
Tél. : 01 69 23 40 93
- **Dimanche 7 mai**
Jeu **25 mai** (Ascension)
Pharmacie de l'Aunaie
1 rue des Bernaches
91610 Ballancourt-sur-Essonne
Tél. : 01 64 93 20 63
- **Dimanche 11 juin**
Pharmacie de la Place
25 place du Marché
91490 Milly-la-Forêt
01 64 98 85 13
- **Lundi 17 avril** (L. de Pâques)
- **Dimanche 28 mai**
Pharmacie de Soisy
Place de la Mairie
91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 07 34
- **Dimanche 14 mai**
- **Lundi 5 juin** (lundi de Pentecôte)
Pharmacie de la Mairie
5 rue de la Croix Boissée
91540 Mennecy
Tél. : 01 64 57 00 36
- **Dimanche 18 juin**
Pharmacie Mechin
48 Grande Rue
91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 64 98 80 97
- **Dimanche 23 avril**
- **Lundi 1^{er} mai** (Fête du Travail)
Pharmacie Jacques
2 rue du Chemin Vert
(angle de la rue R. Damiot)
91590 Cerny
Tél. : 01 64 57 75 98
- **Dimanche 21 mai**
Pharmacie de la Jeannotte
10 avenue de la Jeannotte
91540 Mennecy
Tél. : 01 64 57 12 33
- **Dimanche 25 juin**
Pharmacie Régnault
49 Grande Rue
91720 Maisse
Tél. : 01 64 99 50 35
- **Dimanche 30 avril**
- **Lundi 8 mai** (Victoire 1945) :
Pharmacie Duménil
2 place de la Libération
91590 La Ferté-Alais
Tél. : 01 64 57 78 49
- **Dimanche 4 juin**
Pharmacie du Marché
12 rue Sainte-Barbe
91590 La Ferté-Alais
Tél. : 01 64 57 60 85

Service d'urgence (nuits) :

aux heures de fermeture des pharmacies, contacter le commissariat de police de Corbeil ou la gendarmerie.

Vie Pratique

Le pied à l'étrier Ecrivain public

Vous souhaitez être accompagné pour effectuer vos démarches administratives ou d'ordre social (y compris démarches en ligne), un écrivain public se tient à votre disposition gratuitement au CCAS, avenue de la Jeannotte aux dates suivantes (premier semestre 2017) :

- **Mardi 18 avril** 14h à 16h
- **Jeu** **27 avril** 10h à 12h
- **Mardi 2 mai** 14h à 16h
- **Jeu** **18 mai** 10h à 12h
- **Jeu** **1^{er} juin** 10h à 12h
- **Mardi 27 juin** 14h à 16h

Un justificatif de domicile vous sera demandé.

**RDV auprès du CCAS :
Tél. : 01 69 90 61 90**

Cartes d'identité

L'été arrive : pensez à effectuer vos démarches !

Depuis le 28 février en Essonne, les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées selon les mêmes modalités que les passeports biométriques.

Le recueil de cette demande de titre s'effectue au moyen de dispositifs spécifiques qui permettent notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur (déjà en place pour les passeports).

La numérisation présente l'avantage de faciliter le renouvellement de votre carte nationale d'identité et permettre de mieux vous protéger contre l'usurpation de votre identité, notamment en cas de perte ou de vol du titre.

Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle des 27 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil (parmi lesquelles Mennecy) et non plus obligatoirement dans sa commune de résidence.

Votre demande de carte d'identité en quelques étapes :

- ▶ Prenez rendez-vous en amont auprès du **service Etat-Civil au 01 69 90 80 32**.
- ▶ Effectuez votre pré-demande en ligne en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : **<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>** et en saisissant votre état-civil et votre adresse.
- ▶ Prenez note du **numéro de pré-demande** qui vous est attribué.
- ▶ Rassemblez les **pièces justificatives** (toutes les informations vous seront communiquées selon votre situation).
- ▶ Présentez-vous en mairie avec votre numéro de pré-demande pour y **déposer votre dossier** et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ▶ Une **application sécurisée** permet ensuite la transmission des dossiers de manière dématérialisée pour instruction et fabrication.
- ▶ **Retirez votre carte d'identité en mairie** (sans rendez-vous) dès que vous aurez été avisé par SMS de sa réception.



©Ministère de l'Intérieur

Sorties de territoire

Un seul formulaire en ligne

Depuis le 15 janvier 2017, tout mineur résidant habituellement en France et souhaitant voyager à l'étranger sans un accompagnant titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Ce nouveau dispositif s'applique à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...).

La seule utilisation de la carte nationale d'identité (au sein de l'espace Schengen) ou d'un passeport en cours de validité n'est plus suffisante.

L'autorisation de sortie du territoire est rédigée au moyen d'un formulaire signé par le titulaire de l'autorité parentale et accompagné de la copie de sa pièce d'identité.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire pour l'obtention de ce document.

Formulaire disponible sur : **www.service-public.fr**.

Service Etat civil

Centre administratif Jacques Broz
31 rue de Milly
Tél. : 01 69 90 80 32

Recensement de la population 2017

Le recensement 2017 de la commune est terminé.

Les agents recenseurs ont sillonné les rues de Mennecy pendant plus de 5 semaines.

Grâce à leur persévérance et à l'accueil que leur ont réservé les Menneçois, ils ont effectué leur enquête conformément aux prescriptions de l'Institut National de la Statistique et des Études Économique (INSEE) et ont obtenu un bon taux de réalisation (94,5 %).

Le taux de réponse internet est de 64,9 %. Ces deux chiffres sont en augmentation. Les feuilles ainsi collectées ont été récupérées par l'INSEE qui va à présent entreprendre un long travail de traitement des données de manière anonyme.

Dans plusieurs mois, l'INSEE sera ainsi en mesure de fournir des statistiques complètes sur la structure de notre population.

La Ville remercie tous les Menneçois qui se sont mobilisés, ainsi que les agents recenseurs, pour que cette enquête soit réalisée dans de bonnes conditions.



Ne sont publiées que les naissances pour lesquelles les parents ont donné leur "accord pour une parution dans la presse".

Carnet

Naissances Timéo BRICET 27/12/16 • Lucas POURTAU 31/12/16 • Saad AZIME 09/01/17 • Mila ISAMBERT 09/01/17 • Eva CHAPLAIN 11/01/17 • Hugo MATEUS 14/01/17 • Noûr IMLOUL 22/01/17 • Sacha DAL FABBRO 24/01/17 • Arya JUAN-ALEMANI 25/01/17 • Lola LANDY 26/01/17 • Paul DELANDRE 05/02/17 • Athéna DICK 13/02/17 • Noah RIVIÈRE 15/02/17 • Eden HOUBLOUP 20/02/17 • Emma GLESS TO KLONG 23/02/17 • Axelle GONDY 01/03/17 • Izzana CHAKIB 01/03/17 • Imran AKTEPE 03/03/17 • Louise BORDAIS 04/03/17 • Sacha FORMELLI-BACQUET 07/03/17

Mariages Marie NEVEUX & Antoine LOISEAU 28/01/17 • Aya GASSAMA & Yaya COULIBALY 04/02/17 • Lydia PEREIRA & Alexandre DE AZEVEDO 25/03/17 • Cindy PEZZATO & Jean-Christophe PRECERUTTI 25/03/17

Décès Gérard ROSIER 29/12/16 • Christelle BORSETTI 30/12/16 • Jean VERRET 01/01/17 • Christiane JÉGAT vve PERRET 11/01/17 • Michel ROUQUET 12/01/17 • Jean-Pierre FORTAILLÉ 18/01/17 • Henri GARRITO 24/01/17 • Emile EON 25/01/17 • Gilbert PASCUAL 27/01/17 • Suzanne TROLET vve PERRET 28/01/17 • Jean LEBERT 28/01/17 • Gisèle ANGU vve MUCCI 29/01/17 • André GIBIER 31/01/17 • Carole DEZAIRE épse GLÉVÉO 01/02/17 • Joseph SÉGURA 02/02/17 • Jean MEYER 02/02/17 • Marcel BINEAU 07/02/17 • Michèle SIRAUDÉAU épse BLINKERMANN 09/02/17 • Marc CHEVALLIER 11/02/17 • Michel CESARI 12/02/17 • Simone TABORÉ épse BÉNEL 19/02/17 • Rémigio SCALZOTTO 22/02/17 • Marie KANAAN vve SEGBOSSIAN CHANTH 02/03/17 • Pascal BOURDON 02/03/17 • Simone RUCHE vve PIRLOT 07/03/17 • Gaëtan GAUTIER 10/03/17 • Ulla BJÖRNGÅRD vve SITBON 14/03/17 • Renée ZIMMERMANN vve BOULIER 17/03/17 • Haoua ZOUNGRANA épse OUEDRAOGO 20/03/17



ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS...

... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

MENNECY - 01.64.57.23.00
CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19
RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33
JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50

www.pf-amarin.com

CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRAIRIUM
CRÉMATIION
MARBRERIE

7J/7 - 24H/24

Un budget de rigueur en fonctionnement, et d'investissement d'avenir

C'est avec satisfaction que la majorité municipale prend acte du satisfecit de l'opposition socialiste concernant le projet de budget... Ces derniers, malgré le jeu politique qui veut qu'ils cherchent tous les arguments possibles pour se démarquer, sont malgré tout bien obligés de reconnaître les efforts et la qualité du travail fournis par les élus et services municipaux.

En ce qui concerne les élus d'extrême droite, ceux-ci semblent hors sol ! Comment écrire que 20 millions d'euros d'investissement pour la réouverture de la piscine de Mennecy est « une mesure d'ordre cosmétique » ? Comment dire qu'aucun projet d'avenir n'est porté pour Mennecy ?

Que sont les extensions des écoles de l'Ormeteau et de la Sablière, les travaux de reprise de l'ensemble de l'assainissement des Levitt, l'aménagement des 22 hectares de zone d'activité économique de Montvrain 2 avec ses 700 emplois, le démarrage des travaux d'un cinéma multiplexe, la création de parkings au cimetière, au collège, avenue de Villeroy, la sécurisation et la mise en accessibilité PMR des grands axes routiers des Levitt, la réfection de la rue du Puits Massé l'an dernier ou encore de la rue du Maréchal Leclerc cette année, les travaux de réfection et de réaménagement à venir des orangeries, du gymnase Rideau, ou encore de l'avenue Darblay...

Critiquez, critiquez, critiquez, il en restera toujours quelque chose...

ARTHUIS Jérémie - BALSSA Astrid - BOSSARD Romain - BOUARD Christian - BRANDON Gilles - COELHO Carina - COLLET Christine - DELAGE-CHARMES Elisabeth - DELAPORTE Dora - DOUGNIAUX Anne-Marie - DUGOIN-CLEMENT Jean-Philippe - DUGOIN Xavier - GARRO Claude - HARTMANN Sandra - LE QUELLEC Alain - LEGRIS Patrick - LEROTY Sandrine - PERRET Marie-José - PIOFFET Annie - POTTIEZ Francis - PRAT Jouda - RAYNEL Serge - RITA-LEITE Jean-Marc - SAUVAGE Corinne - VASSEUR Elisabeth

UN BUDGET PEUT ÊTRE PLUS RAISONNABLE

Mieux
à Mennecy
Avec Christian RICHOMME

Lors du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu lors du Conseil municipal du 3 mars dernier, nous avons été très attentifs aux orientations proposées par la majorité municipale. Bien que le discours redondant sur les économies faites par l'Etat et les privations de dotations, utiles pour redresser notre pays et notre dette collective, devient récurrent, cette année, peut être que l'option de faire payer la différence par les habitants de Mennecy ne sera pas choisie (rien n'est encore certain !). La majorité s'orientera vers une réduction de son budget de fonctionnement. Sur ce point, que de temps et d'argent perdus car nous l'avons proposé dès 2013 !

Il y a en effet de grandes marges de manœuvre pour diminuer ce budget qui, comparativement à d'autres communes de notre strate, explose et est démesuré. Nous sommes donc favorables à cette initiative en rappelant qu'il est possible de faire des économies sans toucher les secteurs liés au public et à son accueil mais en réduisant considérablement des dépenses non obligatoires et sur des secteurs excluant les missions premières d'une collectivité.

Pour finir, le maire et sa majorité municipale ont annoncé une diminution de leurs indemnités. Cela est heureux, même si la publicité faite autour de cette annonce est bien supérieure aux quelques euros économisées (notre groupe ne perçoit aucune indemnité pour notre mandat).

Ch. RICHOMME - A. GILLES - J.-S. MARTIN - Th. GUEZO

ch.richomme@gmail.com 07 82 27 21 90

Texte remis le 10 Mars 2017

Depuis le début de la mandature force est de constater qu'aucun projet d'avenir n'est apporté pour Mennecy. La voirie du centre ville reste désespérément délabrée, les commerces de proximité ferment les uns après les autres, la fiscalité locale augmente sans cesse à tous les échelons et l'urbanisation intensive se poursuit à marche forcée augmentant massivement le trafic routier aux entrées de la commune. Le budget voté en 2017 ne changera rien à ce qui est pratiqué depuis des années. La rénovation de la piscine, même si cela est positif pour la qualité de vie des menneçoises et des menneçois, reste une mesure d'ordre cosmétique. Côté CCVE il faudra s'attendre à une hausse de la redevance sur les ordures ménagères due principalement au coût élevé de la gestion des déchetteries.



Julien SCHENARDI / Valérie GIRARD

Texte remis le 10/03/17

Elections présidentielles et législatives

Le printemps 2017 sera marqué par deux rendez-vous démocratiques très importants :

- l'élection présidentielle, les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 ;
- les élections législatives, les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Quelques jours avant le scrutin, chaque électeur recevra chez lui les professions de foi à travers lesquelles les candidats se présenteront et présenteront leur programme. Chaque candidat disposera également d'un panneau électoral.

Qui peut voter ?

Peuvent prendre part au scrutin tous les citoyens majeurs de nationalité française inscrits sur la liste électorale de leur commune avant le 31 décembre 2016. Au 28 février 2017, la liste électorale de la Ville de Mennecy comptait 10 664 électeurs.

Ces rendez-vous électoraux constituent l'une des grandes occasions données à chaque citoyen d'exprimer librement son opinion. Aujourd'hui, tous les citoyens peuvent voter, mais il n'en a pas toujours été ainsi.

A Mennecy, 12 bureaux de vote :

- Bureaux n° 1 et 6 7 rue de l'Arcade
- Bureaux n° 2 et 5 Ecole de la Verville, place de l'Ecole de la Verville
- Bureaux n° 3 et 12 Restaurant municipal scolaire de la Jeannotte, avenue de la Jeannotte
- Bureaux n° 4 et 9 Ecole maternelle des Myrtilles, avenue de Neufville
- Bureau n° 7 Ecole maternelle, avenue de la Jeannotte
- Bureaux n° 8 et 11 14 avenue Darblay
- Bureau n° 10 Gymnase Ecole primaire des Myrtilles, avenue de Neufville

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 20h.

Présidentielles

► 1^{er} tour : 23 avril ► 2^{ème} tour : 7 mai

Elles consistent à désigner, au suffrage universel direct, le Président de la République. Celui-ci doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié des voix plus une). S'il ne l'obtient pas d'emblée, un second tour de scrutin est organisé, confrontant les deux candidats ayant reçu le plus grand nombre de suffrages.

Le Président de la République, chef du pouvoir exécutif, détermine et conduit la politique de la nation. Pour ce faire, il décide des grandes orientations en indiquant les moyens et les objectifs à tenir. Garant des institutions, il veille au respect de la Constitution. Chef des armées, il dirige la politique étrangère.

Législatives

► 1^{er} tour : 11 juin ► 2^{ème} tour : 18 juin

Sauf en cas de dissolution et de renouvellement anticipé, les élections législatives ont lieu tous les cinq ans. Elles permettent d'élire au suffrage universel direct les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée nationale, à raison d'un député par circonscription législative. Mennecy fait partie de la 2^{ème} circonscription de l'Essonne.

Avec les Sénateurs, les députés forment le Parlement, et détiennent le pouvoir législatif : ils votent la loi et le budget de l'Etat. Ils exercent également une fonction de contrôle sur le gouvernement, qu'ils peuvent interroger par le biais de questions écrites ou orales.



Elections

Procuration Mode d'emploi

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez désigner une personne pour voter à votre place, qui doit être inscrite sur les listes électorales de votre commune.

2 possibilités :

► Par internet :

- https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do
- Télécharger le formulaire, le compléter et l'imprimer.
- Se rendre obligatoirement à la gendarmerie de son domicile ou de son lieu de travail avec le document muni de votre pièce d'identité afin de le faire valider.

► Directement à la gendarmerie de Mennecy ou de votre lieu de travail :

- Muni de votre pièce d'identité et des informations (nom de famille, nom d'épouse, prénom, adresse et date de naissance) de la personne qui votera pour vous.

Votre procuration est alors transmise à la mairie où vous êtes inscrit, et reportée sur la liste électorale. Veillez à respecter un certain délai entre l'établissement de la procuration et la date du vote, compte tenu des délais d'acheminement.

Veillez également à avertir la personne qui devra voter à votre place, car aucun document ne lui sera envoyé.

Le jour du scrutin le mandataire peut détenir une procuration établie en France et une établie à l'étranger.

CINÉ-
CONCERT

LE MECANO DE LA GENERALE

Vendredi 21 avril à 20h30

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

► TARIFS • Plein tarif : 12 €
• Tarif famille : 16 €



ANIMATION



SOIREE COUNTRY (DINER-SPECTACLE)

Samedi 22 avril à 20h30

Salle Michel-Ange

• Uniquement sur réservation
• Informations et réservations : 01 69 90 80 33

► TARIFS • Habitants de Mennecey : 15 €
• Extérieurs à Mennecey : 20 €

THEATRE

EN VOITURE SIMONE

Vendredi 28 avril à 20h30

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

► TARIFS • Habitants de Mennecey : 12 €
• Extérieurs à Mennecey : 15 €



COMEDIE
MUSICALE



R.E.S.P.E.C.T.

Vendredi 5 mai à 20h30 - Samedi 6 mai à 20h30 - Dimanche 7 mai à 16h

Comédie musicale interprétée par les jeunes artistes menneçois

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

► TARIFS • Adultes : 10 €
• Enfants -12 ans : 5 €

CADRE DE VIE

OPÉRATION « MENNECEY PROPRE » Nettoyage citoyen

Samedi 6 mai de 9h30 à 12h

• Inscriptions : Cabinet du Maire - Tél. : 01 69 90 80 31
• Informations : à venir sur www.facebook.com/MairieMennecey



CONCERT



HISTOIRES DE CIRQUE

Samedi 13 mai à 20h

Orchestre d'Harmonie Junior du Conservatoire

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

► TARIFS • Plein tarif : 5 €
• Enfants -12 ans : 2,5 €

EXPOSITION

SALON INTERNATIONAL DU CHAT

Samedi 20 et dimanche 21 mai 10h-18h

Salle Michel-Ange

• Informations : www.catclubdeparis.fr

• Entrée gratuite



CONCERT

LA FOLIE DES ANNEES 80

Samedi 20 mai à 20h30

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

► TARIFS • Habitants de Mennecey :
Tarif unique debout : 20 €
• Extérieurs à Mennecey :
Tarif unique debout : 25 €



EVENEMENT



JOURNEE « PECHE EN FAMILLE »

Samedi 27 mai de 10h à 16h

Etang de la Patte d'Oie

• Inscription avant le 25 mai : 01 64 57 00 38

► TARIF • Gratuit
• Participation pour le déjeuner : 5 €

EVENEMENT

MARCHE TROPICAL

Samedi 27 mai de 10h à 18h

Centre commercial de la Verville

Produits artisanaux - Bijoux - Bibelots - Vêtements

Spécialités culinaires à emporter ou déguster sur place

• Informations : asso.lecolibri@gmail.com
Facebook : Colibri Le Colibri
• Inscription : 06 15 06 70 88
• Entrée libre



EVENEMENT



FETE DE LA NATURE

Samedi 27 mai de 14h à 19h

Salle Michel-Ange

Nombreuses animations : marché de producteurs locaux, dégustations, jeux...

• Renseignements : 06 07 61 25 26 - asce91@orange.fr

• Entrée libre

CONCERT

CONCERT DU JUMELAGE ENTRE OCCHIOBELLO ET MENNECY

Samedi 27 mai à 20h30

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

• Entrée libre dans la limite des places disponibles



ANIMATION



GRANDE BRADERIE

Dimanche 28 mai

Avenue Darblay

• Inscriptions à partir du 3 mai (pour les Mennecey : présenter un justificatif de domicile)
Service Animation - Centre administratif Jacques Broz - Tél. : 01 69 90 80 33

CONCERT

CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE

Mercredi 31 mai à 20h

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

• Entrée libre dans la limite des places disponibles



THEATRE

LES BELLES-SŒURS

Vendredi 2 juin à 20h30 - Samedi 3 juin à 15h

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

► **TARIFS** • Habitants de Mennecy : 12 €
• Extérieurs à Mennecy : 15 €



EVENEMENT



SOIREE TROPICALE

Samedi 3 juin à partir de 20h30

Salle Michel-Ange - Dîner tropical - Défilé de mode - Election de « Miss Tropik 2017 de Mennecy »

• Informations : asso.lecolibri@gmail.com - facebook : Colibri Le Colibri

• Inscription jusqu'au 20 mai : 06 15 06 70 88

► **TARIFS** • Adultes : 26 €
• Enfants - 10 ans : 10 €

EVENEMENT

SECRETS DE JARDINS

Samedi 3 - Dimanche 4 juin

Localisation des parcs publics et jardins privés - Programme complet des animations sur www.mennecy.fr

• Informations: 06 77 06 87 06



DANSE



GALA DE DANSE DU CONSERVATOIRE

Samedi 10 juin à 14h30 et 19h30 - Dimanche 11 juin à 14h

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

► **TARIFS** • Plein tarif : 5 €
• Enfants - 12 ans : 2,50 €

SPECTACLE

FETE DU CONSERVATOIRE

Mercredi 14 juin à 15h

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

• Entrée libre



THEATRE



SPECTACLE DES CLASSES D'ART DRAMATIQUE ET DES ARTS DE LA SCENE DU CONSERVATOIRE

Vendredi 16 juin à 20h30 - Samedi 17 juin à 14h et 20h30

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations et réservations : 01 69 90 04 92

► **TARIFS** • Plein tarif : 5 €
• Enfants - 12 ans : 2,50 €

CONCERT

FETE DE LA MUSIQUE

Mercredi 21 juin à partir de 17h

Espace culturel Jean-Jacques Robert

• Informations : 01 69 90 04 92

• Entrée libre

